LA POLICE CONTRE LES CITOYENS

voir notre dossier pages 5 à 8

Apollo - Soyouz : le cinéma de l'espace

p. 3

lutte ouvrière

Hebdomadaire — Paraît le samedi — N° 359 - 19 juillet 1975 — Prix : 2 F

PORTUGAL : la démocratie bourgeoise déjà en faillite

le M F A seul au pouvoir

sommaire

EN FRANCE

Page 4 :
— Bruay-en-Artois : acquitté après vingt-sept mois de prison.
— Juge unique et salaire unique.
— Détention scandaleuse de deux antifranquistes.
— Encore un mort dans les prisons.
Page 9 :
— Chausson : une semaine après la reprise.
— Deux travailleurs assassinés à PCUK (Villers-Saint-Paul - Oise).
— Racisme à Creusot-Loire (Saint-Etienne - Le Marais).
— En lutte.
Page 12 :
— Deux morts dans un foyer d'immigrés.
— Non aux manœuvres du colonialisme français aux Comores.
— Réconciliation entre la Guinée de Sékou Touré et la France de Giscard.

DOSSIER

Pages 5 à 8 :
— Une police contre la population.

DIVERS

Page 10 :
— Cinéma : La faille, de P. Fleishmann.
— Livres : Je t'aime..., de Michel Meignant - Un été sans oiseaux, de Han Suyin.
Page 11 :
— Télévision : sélection de la semaine.
— Courrier : des jeux éducatifs.
— Mots croisés.

lutte ouvrière

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composition :
L.I.T.O. - Département Offset-Presse
4 ter, rue du Bouloi, Paris
Imprimé par Graphie-Presse - Epinay

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

ABONNEMENT D'UN AN
FRANCE : 50 F
ÉTRANGER : 80 F

PORTUGAL

LES MILITAIRES ET LE POUVOIR

LA crise ouverte au Portugal par le départ des socialistes du gouvernement aura donc hâté l'évolution du régime vers un pouvoir militaire direct.

Le départ volontaire des socialistes et du Parti Populaire Démocratique a sonné le glas de la coalition gouvernementale. Il n'était pas question pour le MFA de gouverner en partageant même fictivement le pouvoir avec le Parti Communiste Portugais et son appendice le Mouvement Démocratique et Populaire. Pour des raisons d'ordre intérieur et extérieur, la participation des seuls communistes au gouvernement était inacceptable. Comme on pouvait s'y attendre, le Conseil de la Révolution a donc liquidé ce qui restait de façade de la démocratie parlementaire en dissolvant l'actuel gouvernement pour le remplacer vraisemblablement par un nouveau, formé exclusivement de militaires et de techniciens.

Le régime provisoire instauré au Portugal après le 25 avril 1974 a donc bel et bien vécu. Les partis que le MFA avait délibérément, et en dehors de toute consultation électorale, associés au gouvernement, se trouvent désormais écartés de l'exercice du pouvoir au plus haut niveau. Les militaires se retrouvent seuls.

C'était une évolution prévisible, inscrite en quelque sorte dans l'état d'arriération économique et sociale du Portugal. Ceux qui, parmi les officiers auteurs du coup d'Etat qui renversa la dictature de Caetano, rêvaient d'une démocratie à l'occidentale, se faisaient manifestement des illusions. Et ceux qui, parmi les hommes politiques civils, comptaient sur l'appui de ces modérés dans le Conseil de la Révolution prouvaient simplement leur méconnaissance et leur incompréhension de la situation. Les élections à la Constituante ne pouvaient pas être le prélude à l'instauration d'un régime civil parlementaire, elles furent seulement un épisode dans la militarisation inéluctable du pouvoir, un épisode qui, en illustrant toutes les contradictions de la société portugaise, n'a fait que hâter la crise.

Le Portugal est un pays quasi sous-développé. Il n'a pas les moyens de réaliser une démocratie politique bourgeoise. Les officiers du MFA n'ont pu, après un an de pouvoir, que se rendre à cette évidence. Ils sont prêts aujourd'hui à gouverner autoritairement. Ils bénéficient pour cela d'un très large consensus populaire. L'épreuve de force qui les a opposés au Parti Socialiste n'a pas détourné d'eux la grande majorité de la population. L'appui inconditionnel que leur donnent et leur renouvellent en toute circonstance le Parti Communiste et l'Intersyndicale y est pour beaucoup. Leur auréole de libérateurs, leurs discours socialisants, leur volonté affirmée d'une société sans exploitation fait le reste. Mais il ne s'agit là que de mots et de promesses. Ce que les officiers du MFA veulent construire, c'est une économie moderne au Portugal, ce qu'ils veulent faire, c'est rattraper le retard sur les autres pays industrialisés. C'est un projet qui n'a rien à voir avec la révolution socialiste et qui représente les aspirations de la partie la plus dynamique de la bourgeoisie portugaise ; c'est aussi un projet plus qu'aléatoire. Mais pour tenter de le faire aboutir, il faut la mobilisation de la population travailleuse, et chose qui ne peut s'obtenir par la force, il faut l'enthousiasme des travailleurs et l'acceptation de sacrifices sans nombre. C'est pourquoi les militaires du MFA parlent de socialisme quand ils lancent la bataille de la production. C'est pourquoi ils parlent d'alliance MFA-peuple et d'organismes de base unitaires, regroupant dans les usines, les villages et les quartiers, soldats et commissions de travailleurs. Ce n'est pas pour donner les pouvoirs de décision locaux aux travailleurs, c'est pour enrégimenter derrière les militaires, partout présents, les aspirations populaires et les faire servir à la tentative de développement industriel de la bourgeoisie portugaise.

Le pire est que les deux grands partis ouvriers au Portugal n'ont, dans cette situation, aucune perspective à offrir aux travailleurs. L'un, le Parti Socialiste, parce qu'il préfère finalement s'allier avec la droite pour défendre une conception toute bourgeoise de la démocratie, parlementaire, l'autre, le Parti Communiste, parce qu'en répétant inlassablement que les intérêts du peuple se confondent avec ceux du MFA, il enchaine moralement et politiquement les travailleurs aux chars des militaires.

La classe ouvrière portugaise confrontée quotidiennement à la hausse des prix, au chômage et aux espoirs déçus, devra assurer elle-même la défense de ses intérêts.

Contre-attaque de la bourgeoisie argentine

LE gouvernement argentin a décidé le mardi 16 juillet de dévaluer le peso (la monnaie nationale) de 16 %. Après cette dévaluation (la troisième depuis le début de l'année), on estime que la dépréciation du peso par rapport au dollar atteindra 260 à 350 % en trois mois, selon que l'on considère le dollar commercial ou le dollar financier.

Cette dévaluation est manifestement la riposte du gouvernement péroniste, après qu'il a été contraint, voilà une semaine, de céder devant la grève générale, aux revendications ouvrières et d'homologuer les conventions collectives. C'est une tentative de reprendre d'une main ce qu'il a dû céder de l'autre. Une tentative qui prouve que l'éloignement du pouvoir de Lopez Rega ne règle absolument rien, et que le problème de savoir qui fera les frais de la crise reste posé en Argentine.

Dans cette situation, les dirigeants de la CGT péroniste semblent être surtout préoccupés d'obtenir une meilleure représentation du mouvement syndical dans le mouvement justicialiste (péroniste), c'est-à-dire de monnayer leur influence sur la classe ouvrière, et la combativité de celle-ci, contre un plat de lentilles un peu mieux assaisonné.

Mais la classe ouvrière argentine ne semble pas prête à renoncer à défendre ses droits. De nombreux mouvements de grève se déroulent dans le pays. Au point que, sous la poussée de leur base, plusieurs fédérations syndicales envisageraient déjà de dénoncer les conventions collectives signées avant la dernière hausse du coût de la vie, considérant que l'augmentation constante des prix a réduit à néant les augmentations de salaires acquises il y a deux semaines.

Grande-Bretagne :

Les travaillistes contre les salariés

MALGRE le répit que les dirigeants syndicaux semblaient décidés à lui laisser, Wilson a finalement décidé de présenter son plan d'austérité au Parlement sous forme de projet de loi. Il n'est pas suffisamment sûr de lui et surtout des réactions de la classe ouvrière pour se passer de l'arsenal juridique comme il en avait l'intention au départ.

Il faut dire qu'il s'agit bien d'un plan ouvertement anti-ouvrier. S'il prévoit une limitation bien précise des augmentations de salaires qui ne devront pas dépasser six livres par semaine, il renonce à bloquer l'ensemble des prix. Seuls les prix des denrées de première nécessité ne devront pas augmenter de plus de 10 % mais il est bien évident qu'en l'absence d'un blocage général des prix, il ne peut s'agir que d'une déclaration démagogique.

Avec le plan d'austérité, Wilson prétend réduire l'inflation britannique de 25 %. Mais l'Etat qui est tout de même le premier responsable de l'inflation, puisque c'est lui qui fait marcher la planche à billets, ne prévoit pas de réduction de ses dépenses ! En fait, il s'agit surtout de tenter de faire retomber le poids de l'inflation sur les travailleurs. Quant à assainir l'économie britannique, les résultats ne se sont pas fait attendre. La livre qui s'était raffermie ces jours derniers recommence à se détériorier depuis que Wilson a arrêté définitivement les grandes lignes de son plan. Celui-ci apparaît en effet dès maintenant comme inefficace.

Les bourgeois n'ont pas confiance et la classe ouvrière, elle, n'est sûrement pas prête à accepter les sacrifices que les dirigeants syndicaux lui demandent à la suite de Wilson.

Dans ces conditions, même si le plan d'austérité obtient force de loi, il y a fort à parier qu'il restera lettre morte.

Dominique CHABLIS.

Nouvelle flambée de guerre civile en Angola

L'ACCORD censé mettre fin aux hostilités entre les différentes organisations nationalistes angolaises aura à peine duré un mois. Les deux principales de ces organisations, le MPLA et le FNLA, s'affrontent de nouveau violemment pour le contrôle de la capitale, où la guerre civile n'est plus une éventualité menaçante, mais la réalité.

De la capitale, la guerre est en passe de s'étendre à tout le pays. Une guerre dont l'issue influera à peine sur la nature du régime qui sera mis en place dans l'Angola indépendant, tant il est vrai que si le MPLA et le FNLA ne représentent pas les mêmes options politiques pour le pays, en particulier en matière de politique internationale, ils se placent sur le même terrain, celui de l'avenir bourgeois de l'Angola.

C'est une guerre de rivalité qui oppose deux organisations nationalistes, incapables de partager démocratiquement le pouvoir dans un pays pauvre où la démocratie est impossible. C'est une guerre qu'elles se mènent avec, à l'arrière-plan, les grandes puissances, qui règlent leurs propres rivalités par l'intermédiaire des organisations angolaises. C'est surtout une guerre qui menace de saigner à blanc un pays déjà durement éprouvé par quinze ans de répression coloniale.

UNE CLEMENCE PEU SURPRENANTE

Environ cinq cents avocats athéniens se sont rassemblés le vendredi 11 juillet devant le Parlement pour protester contre un arrêt de la cour de cassation accordant un non-lieu à 104 anciens ministres, anciens secrétaires d'Etat et secrétaires généraux des ministères durant la dictature militaire.

D'après cette cour de cassation, le délit de participation n'aurait été, dans le cas des 104, qu'un « délit occasionnel » ne permettant pas l'ouverture de poursuites.

La formule est élégante. Qu'en pensent ceux qui ont subi les effets « occasionnels » de la dictature ?

Apollo - Soyouz : LE CINÉMA DE L'ESPACE

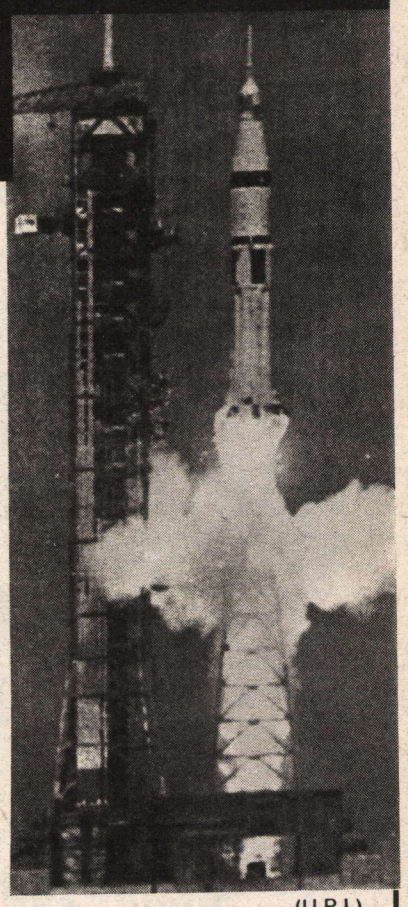

(U.P.I.)

LA grande expérience spatiale américano - soviétique est en cours et si tout se passe bien c'est le 17 juillet après 19 heures que les voyageurs de l'espace pourront passer d'un vaisseau à l'autre pour réaliser leur rencontre dite historique. Historique parce que évidemment la mise au point d'une telle jonction suppose une collaboration technique entre Russes et Américains que l'on n'a évidemment pu apprécier dans aucun autre domaine. Manifestement, URSS et USA veulent faire de cet exploit tout un symbole, celui de la coexistence pacifique et de la détente.

Mais symbole pour symbole, on nous apprend que lorsque le 17 juillet à 19 heures, la rencontre aura lieu, le « train » se trouvera alors au-dessus des territoires des deux Allemagnes. En matière de coexistence pacifique c'est une image qui en vaut bien une autre. La stratégie américaine est placée aujourd'hui sous le signe de la « détente », mais la « détente » ne signifie nullement le renoncement à la guerre et à sa préparation, c'est simplement une nouvelle manière circonstancielle de traiter les cas litigieux qui se présentent dans le monde aujourd'hui. Un simple coup d'œil sur les budgets de guerre suffit pour comprendre ce que le mot détente signifie. Et la menace de guerre dans un monde dominé par l'impérialisme est telle que tout, même et y compris l'expérience historique de la rencontre Apollo-Soyouz, peut demain être utilisé, à des fins militaires.

Alors, il n'y a dans tout ce fracas publicitaire aucune raison de se rassurer ni même de se réjouir.

C.B.

Schlesinger-la-menace...

Les Etats-Unis pourraient recourir à l'arme nucléaire, et y recourir les premiers, si en cas de conflit les forces conventionnelles américaines étaient dominées, a déclaré James Shlesinger, secrétaire à la Défense US. Voilà qui est parler net.

Ceux qui croyaient que le fameux équilibre de la terreur inciterait les grandes puissances à remiser leurs instruments de mort massive sont prévenus. D'ailleurs pour souligner son propos, Shlesinger a ajouté que les négociations entre les Etats-Unis et l'URSS sur la limitation des armements **« étaient utiles mais ne constituaient pas une panacée ». « Ces négociations,** a-t-il précisé, **ne portent que sur une limitation numérique des vecteurs et des missiles atomiques, mais non pas sur leur qualité qui est en constante amélioration ».**

Bien peu nombreux étaient ceux qui croyaient à la réalité et à l'efficacité de ces négociations, dites négociations Salt, mais cette fois, ce sont les autorités les plus autorisées qui le disent. Alors !

AUX USA UN PRESIDENT BIEN CONTROLE

Pendant des années, des agents de la CIA ont été « affectés » à divers postes au sein même de la Maison-Blanche, révèle un rapport établi par la CIA elle-même en 1973 et rendu public ces jours derniers.

Ainsi, la CIA, non contente d'organiser la surveillance de dizaines de milliers de citoyens de par le monde, surveillait le président des Etats-Unis, lui-même. A force de faire des polices de toutes sortes, des barbouzes de tout acabit une des pièces maîtresses dans le maintien de l'ordre, qu'y a-t-il de surprenant à ce que ces gardiens vigilants de l'Etat se prennent pour l'Etat lui-même ? Comment ne s'estimeraient-ils pas les dépositaires ultimes du pouvoir et n'en arriveraient-ils pas tout naturellement à surveiller le chef de l'exécutif, personnage éphémère, élu pour quelques années, alors qu'eux-mêmes ne sont pas soumis au hasard des urnes ? Les responsables de la CIA n'ont, en fin de compte, fait que pousser la logique de leur fonction à ses conséquences ultimes.

L'U.R.S.S. et le blé américain

L'URSS est en train de négocier l'achat de « plusieurs millions de tonnes de céréales » aux Etats-Unis.

Cela fait plusieurs années que, à l'exception de 1973 où la récolte avait été particulièrement bonne, l'URSS est obligée d'importer des céréales américaines pour faire la soudure entre ses besoins et sa production.

Sans doute, comme on le dit officiellement en URSS, les conditions naturelles font que la récolte de cette année ne sera pas bonne. Ainsi donc l'Union Soviétique, pays agricole pourtant, où les conditions naturelles sont globalement favorables, dépend pour son approvisionnement alimentaire de base, de la clémence du ciel — et par suite de la bonne volonté de l'impérialisme américain à lui livrer le blé nécessaire. Ce n'est pas l'agriculture qui est en fait en cause, mais c'est le degré de développement industriel insuffisant, les carences en matière d'engrais, de machines, de méthodes de production rationnelles.

Certes, sur ce plan-là l'ancienne Russie avait un tel retard à combler par rapport aux puissances capitalistes développées qu'il n'y a rien d'étonnant que ce soient ces dernières qui soient capables de se rendre indépendantes des caprices de la nature.

Mais en tout cas, ce simple appel répété au marché mondial pour se procurer un aliment de base montre le ridicule de la prétention des bureaucrates d'avoir déjà construit le socialisme.

G.K.

URSS : DES FRONTIERES DE PLUS EN PLUS HERMETIQUES

Les dirigeants soviétiques partent en guerre contre les touristes **« qui se livreraient à des activités antisoviétiques ».** Et la presse de citer toute une série de touristes juifs qui auraient tenu des conférences, participé à des **« réunions secrètes dans des synagogues »,** ou **« pénétré dans le bâtiment de la cour suprême de Russie »** au moment du procès d'un nationaliste juif.

Les dirigeants soviétiques menacent même maintenant d'engager des poursuites contre les agences de voyage qui auraient organisé le séjour de tels touristes « indésirables ».

Le résultat escompté est sans doute que les agences de tourisme refusent elles-mêmes l'entrée en URSS de touristes juifs. La boucle serait ainsi bouclée : les juifs ne pourraient plus ni sortir... ni entrer en URSS ! Mais cela ressemble plus à un ghetto qu'au socialisme !

EN ITALIE : UN MILLION de travailleurs sont des ENFANTS

Ce n'est pas au XIX^e^ siècle, c'est en plein XX^e^ siècle, dans un pays dit développé, en Italie, que selon une dépêche AFP, environ un million d'enfants travaillent clandestinement, comme des adultes, six, huit ou dix heures par jour, pour 100 ou 200 francs par mois ; le cas de Emanuele de Marzo, qui, en février dernier, avait attiré l'attention de la presse n'était donc pas une exception. Cet enfant qui, à 9 ans, perdit sa main, broyée par le pétrin mécanique de la boulangerie où il travaillait, faisait, entre l'école et le travail, une journée de 15 heures.

De 6 heures à 8 heures, travail à la boulangerie, de 8 heures à midi, école (les classes primaires fonctionnent à mi-temps faute de place), l'après-midi et le soir, jusqu'à 22 heures, travail à la boulangerie, tel était son emploi du temps quotidien. Quant au salaire, il se montait à l'équivalent de 75 francs par mois.

En Italie, des centaines de milliers d'enfants entre 8 et 14 ou 15 ans ont le même sort. Ils sont pêcheurs, terrassiers, maçons, garçons de café, employés dans l'industrie chimique, etc. Beaucoup sont victimes d'accidents ou de maladie professionnelle, tous sortent marqués à vie par cette exploitation précoce. Ils sont sans recours d'aucune sorte, et ne sont bien sûr pas couverts par une assurance, puisqu'embauchés clandestinement.

Bien sûr, tout cela est illégal. Mais les pouvoirs publics laissent faire.

H.M.

La répression contre les Tatars de Crimée continue

Alors que sa précédente peine d'emprisonnement approchait de son terme, Moustafa Djemilev, Tatar de Crimée, militant pour le droit de son peuple à venir se réinstaller dans sa région d'origine, viendrait d'être de nouveau inculpé pour « propagande antisoviétique » sur son lieu de détention, le camp d'Omsk, en Sibérie occidentale.

Rappelons que tout le peuple Tatar de Crimée avait été déporté en 1945 en Ouzbekistan par Staline, qui lui reprochait d'avoir collectivement collaboré avec les Allemands pendant la guerre. La déportation des Tatars de Crimée ne fut d'ailleurs pas un cas unique. Mais alors que tous les autres peuples victimes de ce genre de mesure ont pu, après des années, quitter leur exil, les Tatars de Crimée, eux, se sont toujours vu refuser ce droit.

Le sort que les autorités soviétiques réservent à Moustafa Djemilev, et aux autres Tatars luttant pour leurs droits, montre bien que malgré tous les discours, les Brejnev et les Kossyguine restent les héritiers de Staline.

LEUR JUSTICE... LEUR JUSTICE...

Bruay-en-Artois

Acquitté après 27 mois de prison

APRES vingt-sept mois de détention provisoire, Jean-Pierre, inculpé pour le crime de Bruay-en-Artois, a été acquitté « au bénéfice du doute ». Vingt-sept mois, il aura fallu plus de deux ans pour en arriver là. Et, pourtant, tous les témoins proches l'ont dit depuis le début, les aveux sur lesquels se fondait l'inculpation de Jean-Pierre étaient bourrés de contradictions.

Cela n'a pas empêché que l'on maintienne ainsi en prison plus de deux ans de sa vie, l'essentiel de son adolescence, un jeune qui avait 17 ans au moment où on l'incarcéra et qui en a maintenant 19. Pourquoi ? Pour que la vérité soit faite ? Les attendus du jugement, douze pages dans lesquelles est soulignée presque à chaque ligne la faiblesse de l'accusation, constituent l'aveu que ce long délai n'a rien apporté de nouveau.

Cela n'empêche pas la justice d'être satisfaite d'elle-même. Voyez, a-t-on entendu à la suite de la décision d'acquittement, comme nous sommes scrupuleux, puisque dans le doute, nous refusons de prononcer une condamnation. Hypocrisie ! Cette décision n'est pas une manifestation du sérieux de la justice mais, au contraire, la preuve qu'en cette affaire la balance n'était pas égale pour tous.

Parce que le notaire Leroy a été incarcéré... trois mois, les milieux judiciaires s'étaient émus. On avait alors crié au deni de justice. Le juge Pascal, chargé de l'instruction de l'affaire, en avait été dessaisi. Mais que l'on garde un jeune vingt-sept mois en prison pour constater que l'on n'avait aucune preuve, c'est, paraît-il, faire preuve de sérénité en matière de justice.

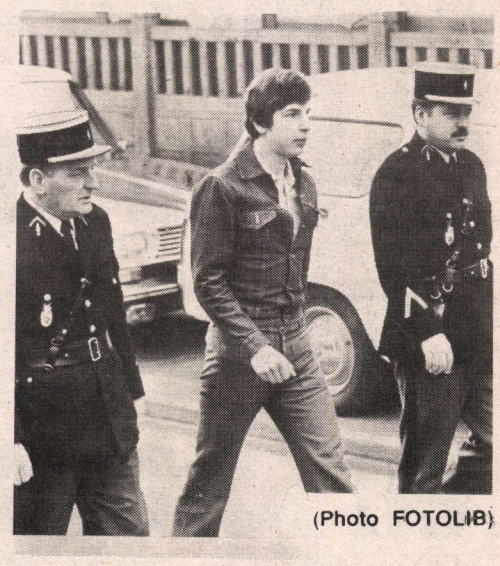

(Photo FOTOLIB)

Juge unique et salaire unique

DANS la tradition juridique française, la collégialité a de tout temps été présentée comme un principe sacré : le juge unique pouvait se tromper, avoir un moment d'inattention, une faiblesse. Un collège de trois magistrats était donc censé rendre, en toute sérénité, la justice « au nom du peuple français », ce qui n'empêchait évidemment pas la justice d'être une machine à opprimer les pauvres et à maintenir les privilèges des possédants. Mais au moins les principes étaient-ils respectés, l'apparat sauvegardé.

En décidant la généralisation du juge unique, le gouvernement, suivi par la majorité du Parlement, vient de piétiner allègrement les principes qu'il prônait lui-même.

Mais que valent les principes... quand il s'agit d'économie !

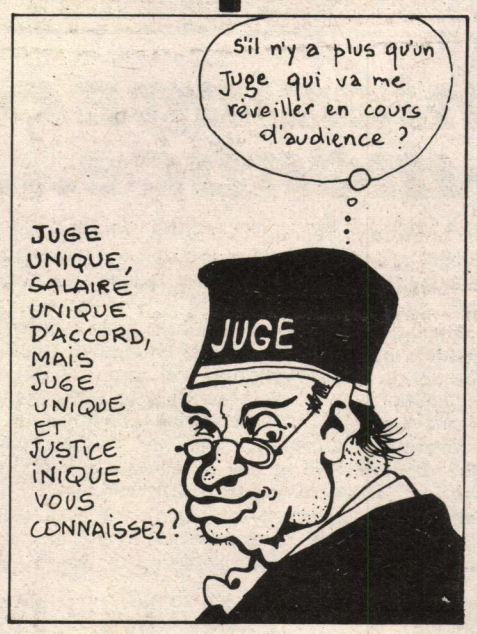

Procès d'intention et détention scandaleuse de deux antifranquistes

LE 21 janvier, à 11 h 30, en plein centre d'Albi, une voiture explosait. Le conducteur, Jean-Claude Driant, était transporté, dans le coma, à l'hôpital Purpan de Toulouse. La passagère, Dominique Monti, étudiante en lettres de Montpellier, moins gravement atteinte, était hospitalisée sur place.

Avant toute enquête, au vu du dossier politique des deux accidentés, fichés comme libertaires, le SRPJ de Toulouse bâtissait de toutes pièces un scénario : il s'agissait de terroristes qui s'apprêtaient à commettre un attentat.

A peine sorti du coma, Jean-Claude Driant, semi-lucide, reconnaissait qu'il transportait des explosifs pour le compte de la résistance intérieure espagnole. Il précisait que sa compagne ignorait la nature du matériel transporté.

Il s'agissait donc d'un délit mineur.

Mais le juge d'instruction, Mlle Baudron, s'acharnait à soutenir la thèse de l'attentat, et multipliait les perquisitions et les commissions rogatoires dans toute la France. Malgré le zèle déployé par policiers et magistrat, le dossier est resté vide. Le seul délit retenu reste : « détention et transport d'explosifs ».

Malgré la bénignité du délit, Mlle Baudron retient en prison depuis près de six mois deux antifascistes qui n'ont commis qu'un acte généreux de solidarité avec un peuple qui se bat pour sa liberté.

Le procès qui devait avoir lieu le 4 juillet en l'absence de J.-C. Driant, cloué sur son lit, a été reporté au 25 juillet, sous le prétexte que Dominique Monti qui devait comparaître seule, n'est pas transportable.

Or, le docteur Anet, qui opère et soigne la jeune étudiante, affirme qu'elle peut très bien assister à son procès, et qu'il n'a jamais signé quelque certificat que ce soit prétendant le contraire.

Pourquoi ce nouveau mensonge ? Pourquoi ces manœuvres scandaleuses du parquet ?

Ils auront subi plus de six mois d'incarcération le 25 juillet... si un nouveau prétexte n'est pas mis en avant pour retarder encore le procès et maintenir en prison ces deux jeunes antifascistes, surtout coupables d'être des gauchistes.

Le Comité de soutien Driant-Monti.

ENCORE UN MORT DANS LES PRISONS

UN COMMUNIQUE DU CAP (Comité d'Action des Prisonniers) :

Le mercredi 30 avril, le directeur de la prison de Fleury-Mérogis annonce aux parents d'Alain Khettib que leur fils s'est « suicidé par pendaison » le lundi 28, à 17 h 30, c'est-à-dire deux jours auparavant.

La déclaration du directeur de Fleury-Mérogis n'est pas claire puisque, la veille, l'administration de la prison prétendait que le jeune Alain n'était pas détenu.

A la suite de cette mort, plainte contre X a été déposée devant le procureur de la République. Le CAP a dénoncé cette nouvelle mort intervenue dans les prisons et écrit notamment dans un communiqué qu'il nous a fait parvenir :

Il faut que la mort d'Alain Khettib soit la dernière, d'une liste trop longue : Patrick Mirval à Fleury, mort par strangulation en 1974 parce qu'il défendait sa dignité, Sahali Bellabès, mort sous les coups le 27 mars 1975 au cours d'un transfert au mitard à la prison des Baumettes de Marseille, les huit morts « avoués » officiellement des révoltes de l'été 1974 dans diverses prisons de France... et tant d'autres cas anonymes que nous ignorons.

Plainte contre X a été déposée par les parents et amis d'Alain Khettib ; au-delà de l' « affaire » Khettib, le but de cette plainte est de mettre l'administration pénitentiaire, la police, la justice en face de leurs responsabilités ; c'est la sécurité de TOUS les détenus qui est en jeu, et tous les détenus et leurs familles sont concernés. Cette plainte doit aboutir, car cela nous servira de précédent pour exiger un contrôle permanent sur le lieu de détention, les conditions de vie, l'état physique et moral de tout détenu, de la part de leurs familles et amis. Pour que cessent matraquages, violences, morts suspectes dans le silence et la lâcheté des responsables.

courrier

Boxe pour une baignade

Chers camarades,

Lors du week-end du 14 juillet, il y avait foule autour du lac des Vieilles-Forges dans les Ardennes. La chaleur et l'eau incitaient au bain, et tout allait bien jusqu'à l'arrivée de plusieurs gendarmes et deux « civils », le 13 à 19 h 30, sur la plage.

Prévenus par on ne sait trop qui, les représentants de la loi étaient venus pour intervenir contre de dangereux malfaiteurs, en l'occurrence... trois ou quatre baigneurs ! Ceux-ci avaient eu l'audace bien répréhensible de ne pas voir sur un panneau, écrit en tout petit, qu'il était interdit de se baigner après 19 heures.

Interdiction mentionnée en tout et pour tout deux fois sur 150 m alors que le lac compte une petite dizaine de kilomètres de rivages. Mais comme devaient le déclarer un gendarme fier d'avoir déjà verbalisé plusieurs fois dans la journée « nul n'est sensé ignorer la loi ». En vertu de quoi les baigneurs « fautifs » eurent droit à 25 francs d'amende !

Alors que l'un des baigneurs protestait de son innocence et cherchait à montrer sa bonne foi, il reçut pour toute réponse un coup de poing. Ce coup de poing serait sans doute passé comme tant d'autres sous silence, si les spectateurs n'avaient violemment protesté et le baigneur frappé décidé de porter plainte.

Il ne fallut d'ailleurs pas moins d'une heure de pourparlers houleux entre la foule et les gendarmes pour que ceux-ci acceptent avec mauvaise grâce de recevoir la plainte. Une heure pendant laquelle, les gendarmes s'entendirent dire leurs quatre vérités par de nombreux jeunes.

Il faut noter également que si le chef de patrouille a bien reconnu qu'il était anormal pour son subordonné de frapper, il a refusé de donner son nom ou son numéro de matricule militaire tout comme il a refusé de délivrer un double du dépôt de la plainte.

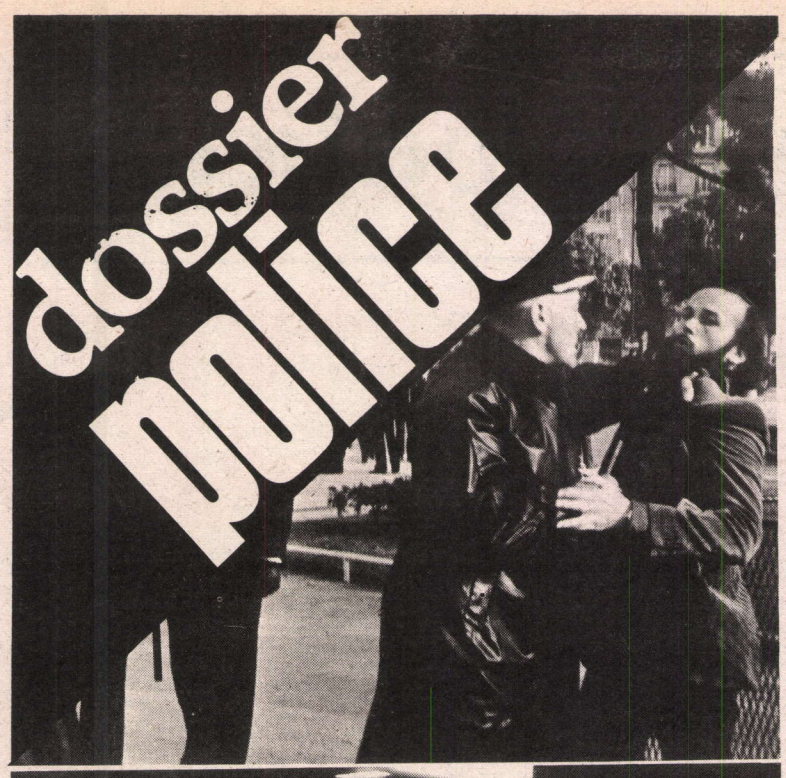

LA POLICE CONTRE LA POPULATION

LA police a pour fonction d'assurer la protection de tous sans exception, nous dit-on. A qui le fera-t-on croire ? Aux travailleurs de Chausson expulsés par les CRS de Poniatowski ? Aux milliers de jeunes, systématiquement interpellés, souvent rudement, pour avoir commis le seul crime de porter les cheveux un peu trop longs ?

Elle est là, ajoute-t-on, pour entraver le développement de la criminalité. C'est à ce titre que les ministres de l'Intérieur qui se sont succédé ont réclamé — et obtenu — que l'on augmente les effectifs aussi bien en hommes qu'en matériel. Pourtant, jamais les habitants des villes n'ont été aussi mal protégés. Jamais on n'a vu autant d'agressions, jamais la criminalité n'a été si importante. Et, si l'on traque les petits délinquants, il est de notoriété publique que les gros bonnets du crime, du trafic de drogue, de la prostitution, dont les noms sont connus, bénéficient de l'impunité, même si, de temps en temps, l'un d'entre eux « tombe ». Jamais on n'a vu autant de policiers qui, à force de côtoyer le « milieu », ne savaient plus bien où passait la limite et se sont retrouvés de l'autre côté.

Une telle impuissance peut paraître paradoxale, elle n'est pas surprenante.

Car la fonction essentielle de la police, contrairement à ce que l'on prétend, n'est pas de protéger les gens, mais de garantir l'ordre social. Et, si les effectifs augmentent , ce n'est pas pour assurer une meilleure protection des banlieues lointaines, mais pour renforcer les forces de répression. Si le nombre de cars de police croît, par contre, ceux réservés à Police-Secours restent scandaleusement insuffisants.

Qu'ait lieu une manifestation d'ouvriers, de paysans, d'agriculteurs, de commerçants qui revendiquent de meilleures conditions d'existence et on voit alors les forces dites de l'ordre affluer sans qu'on ait lésiné ni sur le nombre d'hommes, ni sur la quantité de matériel mise en œuvre.

D'ailleurs, s'il était vrai que la police soit au service des citoyens, pourquoi avoir tout fait pour l'isoler de la population, au point même que certains corps, ceux-là mêmes qui sont spécialisés dans les tâches de répression, vivent dans les casernes ?

Pourquoi avoir fait des commissariats des sanctuaires impénétrables pour n'importe quel citoyen qui voudrait voir ce qui s'y passe ? Pourquoi avoir donné aux agents de la force dite publique la garantie quasi automatique de l'impunité ? Pourquoi leur avoir donné le privilège exorbitant d'avoir à tout coup raison contre quiconque aurait à se plaindre d'eux, en les assermentant ? En un mot, pourquoi avoir tout fait pour soustraire la police de tout contrôle de la population sinon justement parce que la fonction essentielle de cette police est avant tout le maintien de l'ordre social contre la majorité de cette population ? Un ordre social fondamentalement injuste, dans lequel une minorité s'approprie les richesses produites par la majorité. Et c'est justement parce qu'elle est minoritaire que la bourgeoisie a besoin d'un instrument de répression, spécialisé, dressé, entièrement à sa dévotion. Et c'est parce que nombreux sont ceux qui contestent sa domination qu'il lui faut accroître encore les forces de répression...

L'État veut garder le monopole de la violence

Disposer d'hommes armés habilités à exercer la violence, entraînés et éduqués pour ce faire, c'est le privilège exclusif de l'Etat. On peut, bien sûr, tolérer quelques concurrents, mais à la condition expresse que leur rôle soit complémentaire de celui des « officiels ». C'est le cas des milices patronales, des barbouzes, des officines de police privée qui prolifèrent.

Mais permettre à des citoyens, à des élus locaux de s'organiser, de mettre en place des milices échappant au pouvoir de l'Etat, cela est insupportable.

Les seules milices privées de cette sorte dont il a été question jusqu'à présent, à Sommedieue, à Nancy ou ailleurs, n'auraient cependant pas été de gauche, bien au contraire. Mais Poniatowski ne veut pas en entendre parler. Car ce qu'il redoute, c'est que les citoyens eux-mêmes commencent à s'occuper de faire leur police. Comme il le dit lui-même, on aboutirait alors à « une situation de guerre civile ». Et c'est bien vrai. Car, si les commerçants peuvent s'armer pour défendre leur boutique, pourquoi les ouvriers ne le feraient-ils pas pour défendre leur gagne-pain ? C'est cette perspective-là que craignent Poniatowski et ses collègues. Par contre, c'est pour que les citoyens, les travailleurs prennent en main leurs affaires, y compris les tâches de police quand elles sont nécessaires, que les révolutionnaires militent.

Mais cela implique la dissolution de la police et son remplacement par des milices de citoyens armés, et contrôlés par la population. Cela implique que la gestion de la société change de mains et ne soit plus entre celles de quelques exploiteurs.

Petite histoire de la police

LA fonction policière est aussi ancienne que la division de la société en classes. Les possédants, personnes privées ou institutions publiques, ont de tout temps levé des troupes, recruté des mercenaires pour veiller sur leurs biens. Durant de longs siècles, les tâches de police ont été étroitement imbriquées avec celles de la justice et de l'armée, sans qu'un organe spécialisé et indépendant existe.

En France, c'est au XI[e] siècle que se situe la création de la police. En 1032, Henri I[er] nomme le premier prévot de Paris. Ce personnage est à la fois gouverneur militaire et chef de la police. Il est ouvertement secondé dans sa tâche par des bourgeois. Jusqu'à la Révolution française, les réformes qui interviennent ont toutes un double but : renforcer les pouvoirs de la police et ses moyens d'intervention, mettre cette police sous le contrôle de l'autorité royale. C'est notamment le cas avec la création de la maréchaussée, l'ancêtre de la gendarmerie actuelle.

1789.... ET LA REACTION THERMIDORIENNE

La grande Révolution française balaya l'édifice mis en place sous la royauté et institua un « département de police » dont les membres étaient élus par la population. Dans le même temps, les tâches de police étaient le plus souvent entre les mains des clubs, des sections, des associations de citoyens armés.

Les structures mises en place par 1789 furent de courte durée et le Directoire supprima le principe de l'élection. Par contre, il institua le premier ministère de la Police qui établira, avec Fouché, une véritable administration policière dans toute la France, avec des préfets, des commissaires, des officiers de paix et aussi une police politique toute puissante.

UNE GRANDE ET VIEILLE MAISON

Le travail accompli par le Directoire et la période napoléonienne dans le domaine de l'administration policière allait laisser des traces. En fait, l'ossature était créée. Le corps allait se développer, se ramifier, devenir plus complexe et plus étoffé, mais se perpétuer avec ses traditions, son esprit de caste, son expérience de la répression, transmise de génération en génération.

Les aléas de l'histoire allaient laisser toujours intacte la police. Si l'on excepte la brève parenthèse de la Commune de Paris, la police a toujours servi, au travers des aléas de la vie politique — monarchie ou république, libéraux ou réactionnaires au pouvoir, ministre de l'Intérieur de droite ou de gauche — les mêmes intérêts par les mêmes moyens.

FRONT POPULAIRE, RESISTANCE ET LIBERATION

Durant la période du Front Populaire, la police ne bouge guère. Quelques extrémistes acoquinés trop ouvertement avec les groupes fascistes sont écartés, mais la police reste la même... et le montrera le 5 mars 1937 à Clichy en tirant sur une manifestation ouvrière qui voulait interdire un meeting fasciste. Bilan : cinq morts, des dizaines de blessés.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la police connaît ses heures de gloire. Ses moyens sont encore amplifiés, sa fonction est à l'honneur. Elle accomplira sans faille les missions qui lui incombent à l'époque : arrestations de communistes, de juifs, d'opposants. En juillet 1942, c'est la Police Nationale qui opère la grande rafle du Vel'd'Hiv, où 15.000 juifs, hommes, femmes et enfants sont arrêtés, parqués et expédiés dans les camps de la mort.

C'est cette même police qui sera reconduite à la Libération avec, en prime, la Légion d'honneur qui lui a été décernée pour sa participation à « l'insurrection » d'août 1944.

Car la police qui sert la IV[e] République est bien celle de Vichy. L'épuration ne l'a en rien entamée. A quelques exceptions près, tous les cadres de la police sont reconduits, avec promotion. Et c'est cette police, qui bientôt fera la chasse aux communistes durant la guerre froide, qui est affublée de l'épithète « démocratique » par le Parti Communiste Français qui prône **« une seule police, une seule armée »** !

dossier police...dossier police...

LA POLICE EST-ELLE nécessaire ?

Interrogée, l'immense majorité de la population considère que la police est nécessaire. N'y a-t-il pas, dit-on, des fous dangereux en liberté ? Des criminels prêts à tuer pour se procurer de l'argent ? Des milliers de voleurs ? Et puis, il y a ceux qui, ajoute-t-on, franchiraient le pas s'il n'y avait pas la peur du gendarme.

Nombreux sont ceux qui réclament qu'il y ait plus de policiers dans les banlieues le soir. Et c'est souvent que, dans les couloirs du métro parisien déserts, les vieilles gens ou les femmes seules apprécient avec soulagement la présence d'un uniforme. Il est incontestable, alors que les crimes, les infractions, les délits se multiplient et dérèglent la vie sociale, que la majorité de la population aspire à être protégée.

C'est d'ailleurs sur une telle aspiration que Poniatowski s'appuie pour organiser ses opérations à grand spectacle, dites « coups de poing ». Opérations qui pourraient tout aussi bien s'intituler « coup d'épée dans l'eau », tant elles sont inefficaces.

Pourtant si la police n'est ni utile, ni utilisable au service et dans l'intérêt de tous — la preuve en est fournie à chaque instant — un certain nombre de tâches de police sont, par contre, indispensables. Et elles le resteront sans doute un certain temps, même lorsqu'aura disparu cette société fondée sur le vol légal du fruit du travail de la majorité par une minorité de parasites, cette société qui naturellement engendre la délinquance.

Mais est-il nécessaire, pour exercer ces tâches, de recourir à un corps spécialisé ? Quelles seraient celles qui ne pourraient être accomplies par les citoyens eux-mêmes ? Le contrôle de la circulation, la surveillance des abords des écoles, des plages ? C'est un jeu d'enfant, qui n'exige pas de compétence plus grande que celle qu'exige la lutte contre les incendies, qui utilise les services de citoyens bénévoles dans la majorité des cas. Quant aux activités qui nécessitent un apprentissage, il suffit de le donner, comme on le donne à des secouristes. On demande bien à l'ensemble des citoyens de consacrer plusieurs mois de leur vie à acquérir la compétence minimum dans le maniement des armes, au service militaire, pourquoi ne pourrait-on obtenir spontanément que l'ensemble des citoyens acquièrent les connaissances qui leur permettent d'assurer, par roulement, l'ensemble des tâches de protection ?

Mais, objecte-t-on, il y a la criminalité. En admettant qu'elle ne soit pas totalement résorbée, combien plus efficace serait la pression exercée par la majorité de la société, et même sa mobilisation, si cela était nécessaire, pour, par exemple, mettre un être dangereux pour la société dans l'incapacité de lui nuire. Non pas, comme aujourd'hui pour réprimer, car la répression n'a jamais rien réglé. Ni pour se venger, car une société dans laquelle l'ensemble des citoyens participent aux tâches concernant l'organisation sociale n'aurait pas besoin de recourir à la vengeance. Dans la mesure où les tâches dites de police seraient accomplies par la population dans son ensemble, l'ordre social serait bien mieux assuré, et dans l'intérêt de tous. Une société sans police n'est pas une utopie. Pas plus qu'une société sans exploitation de l'homme par l'homme.

Le 8 février 1962

CHARONNE

Le 8 février 1962, pour protester contre les plasticages de l'OAS qui se multiplient, des dizaines de milliers de manifestants descendent dans la rue à l'appel des partis de gauche et des syndicats. La manifestation a été interdite et les policiers ont de ce fait carte blanche pour se livrer à la répression. Ils se déchaînent contre les manifestants qui ripostent. De violentes bagarres ont lieu aux abords de la Bastille. Les affrontements sont particulièrement violents aux métros Voltaire et Charonne.

C'est à Charonne que le drame se produit. Les manifestants, qui refluent sous les violentes charges policières, s'engouffrent dans le métro où ils sont sauvagement matraqués. Il y aura ce soir-là huit morts.

Protégés par leur uniforme, les assassins n'ont jamais été inquiétés. Des années de procès n'ont pas permis aux familles des victimes d'aboutir à un quelconque résultat.

Les assassins de Charonne sont toujours en service... à moins qu'ils soient aujourd'hui en train de savourer leur retraite.

"BAVURES", RACISME, BRUTALITÉS...

UNE CASTE AU-DESSUS DES LOIS UN ÉTAT DANS L'ÉTAT

La police ne tue pas seulement lorsqu'elle est en service commandé. Elle ne réprime pas seulement lorsque les ordres lui en sont donnés. Elle n'est pas toujours raciste de par la volonté délibérée du ministre de l'Intérieur. Les passages à tabac, les brutalités gratuites, la grossièreté, l'arrogance, les mille et un liens qui unissent policiers et truands... tout cela échappe plus ou moins à ceux que sert la police, la bourgeoisie.

Mais tout cela procède par contre logiquement de la fonction policière elle-même. Car, si les policiers sont, au départ, des « hommes comme les autres », pas toujours les pires, mais certainement pas les meilleurs, les tâches pour lesquelles ils sont employés sont, elles, particulièrement viles et pourrissantes. Moucharder, espionner, réprimer, respecter le riche et piétiner le pauvre, protéger le nanti et réprimer l'exploité, ces tâches ne sauraient développer le sens de la fraternité, de la solidarité, de la dignité.

Alors, le policier qui a ratonné sur ordre durant la guerre d'Algérie, et qui a été décoré pour ce faire, aura tendance à continuer. En service, ou pour son propre compte. Alors, le policier qui aura fréquenté des truands « pour la bonne cause » goûtera les avantages de l'argent vite gagné. Et celui qui s'entraîne à longueur de semaine sur des cibles fixes, lâché en pleine rue, deviendra un individu dangereux, voire un meurtrier en puissance.

Les « bavures » sont de plus en plus fréquentes. Et encore une infime partie d'entre elles sont-elles connues du public. Les plaintes sont rares, la justice ferme les yeux, les exactions sont presque toujours impunies.

La bourgeoisie tolère les exactions de sa police parce qu'elle n'a pas le choix. Elle la couvre parce qu'elle en a besoin. Elle la protège parce que les mercenaires en uniforme sont à son service.

C'est ainsi que le développement des « bavures » de la police va de pair avec la progression des effectifs. C'est ainsi que le scandale de l'exploitation capitaliste nourrit les innombrables scandales d'une caste toute puissante, véritable Etat dans l'Etat, la police.

La police raciste : la tradition des guerres coloniales

Depuis 1945, qu'il s'agisse de faits politiques, ou de la répression quotidienne, plusieurs centaines d'immigrés ont été assassinés par la police depuis la fin de la guerre. Sans compter les morts, nombreux aussi, dus aux interventions policières dans les « colonies françaises » du temps de l'Empire français.

Ainsi, le 14 juillet 1953, à l'occasion du défilé que la Gauche organisait traditionnellement à l'occasion de la fête nationale, la police intervient brutalement, visant le cortège des travailleurs nord-africains. Bilan : 7 travailleurs nord-africains tués.

Le 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens manifestent silencieusement dans les rues de Paris pour protester contre le couvre-feu instauré dans la capitale pour les seuls Nord-Africains. La police se livre à un véritable massacre. Des femmes, des enfants, des hommes, sont battus à mort. Le lendemain, on découvre des dizaines de corps dans la Seine. Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été communiqué, on a avancé le chiffre de 250 tués.

Plus récemment, Mohamed Diab a été assassiné dans un commissariat de Versailles. Le jeune Ladj Lounès a été assassiné par le policier Canto à Marseille. Et l'on ne compte plus les tabassages, les séquestrations arbitraires, telles celles révélées récemment à Marseille, dans les entrepôts d'Arenc.

La police s'est cru tout permis durant les guerres coloniales. Les assassinats sont la marque la plus dramatique de ce racisme, mais, dans tout son comportement, elle en est imprégnée .

uelques chiffres sur la police nationale

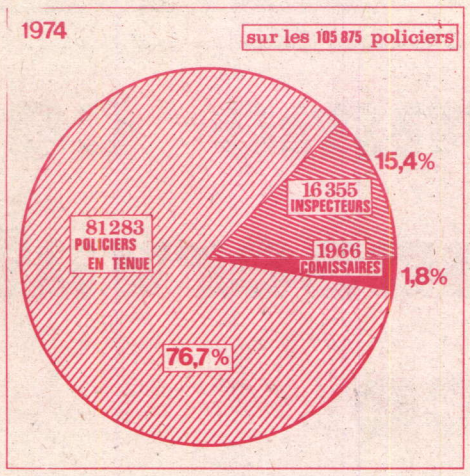

(Chiffres tirés du livre de James Sarrazin **La police en miettes.)** Mais, à ces policiers civil (4 700) et en tenue (22 500) chargés directement de la répression et du « maintien l'ordre », il faut ajouter les 18 000 gendarmes mobiles.

Dépendant du ministère de la Défense, ceux-ci ont été couramment utilisés depuis 3 par le ministère de l'Intérieur.

Ainsi, sur les 105 875 policiers du ministère de l'Intérieur, 27 200 (25,68 %) s'occupent maintien de l'ordre.

Sur les 173 000 fonctionnaires que comptent les forces de police, civils et militaires, 00 au moins (25 %) ne sont chargés que de la répression des manifestations ! Seule pagne de Franco dépasse la France dans ce domaine. Une performance et un classe- t trop méconnus.

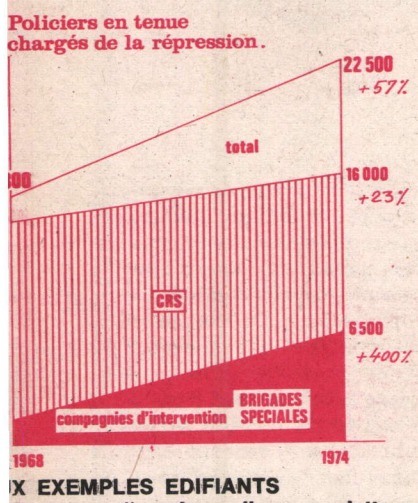

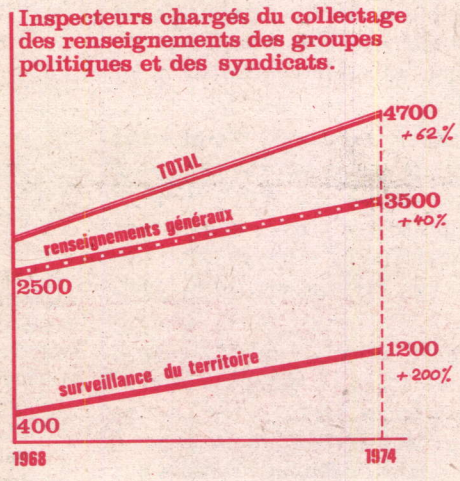

X EXEMPLES EDIFIANTS

Dans son livre **La police en miettes,** James Sarrazin cite deux exemples : en 1973, ris, les brigades destinées à la répression comptaient 2 000 hommes, alors que Police- ours n'en avait que 1 500 ne possédant que trente-deux cars pour répondre à 560 els quotidiens.

La même année, sur tout le cinquième arrondissement, 30 à 40 policiers s'occupent Police-Secours, de la sortie des écoles, de la surveillance générale... et 60 hommes ent inoccupés, attendant une éventuelle manifestation.

renseignement tique : une tâche e premier plan

age des militants, renseint politique, répression lées et des organisations epuis toujours les plus imtes des tâches de la po-

la DST (Direction de la llance du Territoire), ce es Renseignements Généqui sont chargés de ces . Chaque manifestation, e réunion voit automatint l'arrivée des inspec- des RG qui rendront e de ce qu'ils ont vu, ou u, relèveront les numéros iture, se chargeront, le chéant, de filatures. Les chargent aussi de fours pronostics électoraux uvernement.

t un travail de routine, natique, mais qui, à chachéance, doit porter ses On accumule les renseients, le maximum de renments, même les plus s, pour le jour où, éventnent, ils pourront servir. moyens des RG ? Offinent, trois mille hommes. aussi les « correspon- » (mouchards) dont le e n'est évidemment pas Cela a paru insuffisant cellin qui a créé en 1971 Police Judiciaire un « bude lutte contre les grouts extrémistes violents ». ns que, en plus de ces es spécialisés, les autres es de police, gendarmerie e police criminelle, ne dént pas de se livrer au gnement politique quand sion se présente.

400 fichiers

Du fichier de la Police Judiciaire à ceux de la DST et des Renseignements Généraux, près de 400 fichiers de la police existent, comprenant quelque cent millions de fiches.

Il a été question de centraliser ces fiches, de les perfectionner, de ficher systématiquement chaque personne vivant en France. Le projet Safari se fixait cet objectif. Un ordinateur, Iris 80, aurait centralisé, au ministère de l'Intérieur, tous les renseignements concernant chaque individu qui, du coup, auraient été immédiatement exploitables par tous les services de police.

Il paraît que le projet a été abandonné. C'est du moins ce qu'a affirmé Poniatowski. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le fichage ne cesse de se perfectionner et que la police est entrée, elle aussi, dans l'ère de l'informatique.

COMMENT FONCTIONNENT LES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES ?

Il existe, au 2 bis de l'avenue de Tourville, une caserne qui abrite le Centre d'espionnage téléphonique, plus communément appelé GIC : Groupement Interministériel de Contrôle. Là travaillent plusieurs centaines de personnes qui sont sous la surveillance d'un général de brigade.

Il suffit, pour placer un abonné sur table d'écoute, d'effectuer une connexion entre sa ligne et l'une de celles qui aboutissent au centre d'écoute. Ces branchements sont généralement effectués par des techniciens des PTT, mais il est possible d'effectuer un branchement avec l'arrivée de la ligne au central, ce qui évite d'avoir à prévenir le ministère des PTT.

Quand l'abonné décroche son téléphone, un magnétophone se met automatiquement en marche et la conversation est enregistrée. Contrairement à une croyance tenace, il n'est pas possible de détecter une table d'écoute. Les déclics et les « petits bruits » ne prouvent qu'une chose, c'est que le téléphone fonctionne mal en France.

Certaines lignes sont mises en écoute directe, c'est-à-dire que le magnétophone est remplacé ou doublé par un opérateur qui écoute et prend des notes.

Certaines lignes ne sont surveillées que par sondage, c'est-à-dire que les conversations ne sont écoutées que de temps en temps.

La police connaît le numéro de téléphone que l'abonné sous écoute appelle. Par contre, il n'est pas possible de connaître automatiquement celui du correspondant d'une personne écoutée, car le magnétophone ne se met en marche que lorsque celle-ci décroche son appareil. Il lui faut effectuer les recherches au standard durant la conversation téléphonique, recherches qui durent plusieurs minutes.

Entretien avec un gardien de la paix

COMMENT êtes-vous devenu gardien de la paix ?

Je travaille depuis l'âge de 14 ans. Pendant neuf ans, j'ai travaillé en usine ou chez des commerçants, dans une boulangerie, dans le bâtiment... C'est à Usinor, mon dernier emploi, qu'un copain m'a conseillé d'entrer dans la police. Je recherchais la sécurité de l'emploi à cause de ma famille (j'ai 25 ans et trois jeunes enfants).

Quelles sont vos conditions de travail ?

Je travaille 42 heures par semaine, j'ai droit à un dimanche par mois de libre. Comme salaire, je touche, en tant que gardien de la paix au premier échelon, 2.400 F par mois (il y a dix échelons).

(...) Vous avez parlé d'opérations dans le métro...

Oui, c'est un boulot que j'aime bien faire. On y sent la sympathie de la population. Mais les réactions sont différentes selon la tenue et l'âge des gens : lorsqu'il s'agit d'un jeune ou d'un immigré, de nombreux collègues sont plus brutaux et méprisants avec eux.

En tant que policier, vous exercez la répression ?

J'obéis aux ordres. J'ai déjà participé à des manifestations. Je n'ai affronté qu'une fois les manifestants. C'était gare de l'Est, on avait été attaqués par des anars, on a foncé sans attendre les ordres.

En ce moment, on voit assez souvent la police intervenir contre des grévistes. A Usinor, à Chausson.

Je ne suis pas au courant. Mais, de toute façon, la police est intervenue parce que les directions de ces entreprises ont fait appel au ministre de l'Intérieur.

Alors, pour vous, la police est neutre ?

Oui. Si Arlette Laguiller était au pouvoir, elle pourrait faire intervenir les flics contre les patrons et les faire expulser. La police est élue par la population. Le ministre de l'Intérieur est là parce que la population a voté pour le gouvernement.

Les flics ne sont qu'un instrument à égalité des deux côtés.

Vous avez lu **Les dossiers noirs de la police ?**

Oui. C'est bien, mais il s'agit de cas isolés. Vous savez, quand on fait une infraction, on paie double amende.

Mais en mission de répression, c'est presque l'impunité ?

...(pas de réponse.)

Et le racisme dans la police ?

J'entends assez souvent des réflexions racistes. Je m'en vais dans ces cas-là pour ne pas m'engueuler avec eux. Si je le faisais, on me donnerait les plus sales boulots : les mauvaises rues, on ferait en sorte que je demande ma mutation.

Polices parallèles, barbouzes, une profession prospère

Les polices parallèles existent. Les ouvriers de Chausson en ont rencontrées, comme ceux du Parisien Libéré, **comme ceux de Peugeot-Montbéliard et Saint-Etienne, comme ceux de Renault.**

Depuis dix ans, le nombre des agences de police privées a plus que triplé en France : on en compte plus de 300. Il faut dire que les débouchés semblent ne pas manquer : mouchardages, filatures, renseignements, coups de mains et actions de commandos à l'occasion, meurtres parfois aussi, les mercenaires ne manquent pas de travail.

La France n'a pas encore atteint le niveau des USA, où la tristement célèbre agence Pinkerton emploie des dizaines de milliers de personnes (Victor Serge parlait de 130 000 dans les années 20 !), mais le commerce se développe à grands pas. L'ACDS emploie plus de 1 000 personnes. D'autres entreprises, comme Forget, Charvet, Harrison, Vidéo, la Société d'Information et d'Investigation prospèrent également.

Si elles traitent une partie du travail de surveillance à l'extérieur, les grandes entreprises ne dédaignent pas une police privée intérieure, intégrée au personnel. Citroën, Simca, Renault même (avec la Volante dans laquelle Tramoni s'est illustré) ont ainsi de véritables mini-polices à leur service. Des commandos prêts à intervenir contre les travailleurs.

Sans compter les barbouzes qui cherchent à s'employer, les gens du SAC, les anciens militaires nostalgiques, les policiers qui, à la retraite, sont encore assez valides pour offrir leurs services et leurs compétences au secteur... privé.

La progression du nombre de policiers... et celle de la criminalité

Au cours de l'année 1973, 1 763 372 crimes et délits ont été commis. L'augmentation moyenne de la criminalité en gravité a été de 9,84 % par rapport à l'année précédente. C'est surtout la grande criminalité qui progresse : les hold-up de 65,17 %, les vols à main armée de 29,72 pour cent, les crimes de 8,55 %.

Les effets de la progression des effectifs ne semblent guère fulgurants. Un seul résultat concret : plus de 750 000 personnes ont eu affaire à la police... mais combien de truands ?

Quand les policiers font quotidiennement ce qui leur est interdit

Outre les brutalités, les meurtres parfois, la police vit dans une illégalité quotidienne et néglige paisiblement toutes les barrières que le législateur a pu poser à ses actions.

Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples :

— **Interpellation :** elle doit être théoriquement justifiée et seul un suspect doit être conduit dans un commissariat et soumis à la « vérification d'identité ». De plus, le policier doit présenter sa carte officielle de police à la demande de l'intéressé. S'il refuse, personne n'est tenu de présenter ses papiers.

— **Au commissariat :** il est totalement interdit aux policiers de ficher ceux qu'ils retiennent, de les photographier, de prendre leurs empreintes. Il est de même interdit de les retenir durant plusieurs heures. Pour ce faire, il faudrait qu'ils soient suspectés d'une infraction et placés en garde à vue.

— **Convocations au commissariat :** celles qui émanent de la police n'ont qu'un caractère facultatif. On peut s'y rendre ou non. Si l'on y va, on est en droit de ne décliner que son identité et d'ajouter : **« Je n'ai rien à déclarer ».**

En ce qui concerne ces convocations, le bluff et le chantage sont monnaie courante.

— **Garde à vue :** durant la garde à vue, la loi prévoit que **« la personne gardée à vue sera traitée matériellement et moralement d'une manière convenable et aura la possibilité, entre les auditions, de se reposer effectivement ».** Sans commentaires...

— **Perquisitions :** elles doivent être faites entre 6 heures du matin et 21 heures et l'officier de police judiciaire doit impérativement être porteur d'une commission rogatoire délivrée par un juge, commission qui seule lui permet de perquisitionner.

— **Ecoutes téléphoniques :** l'installation d'écoutes téléphoniques est formellement interdite par la loi qui punit cette infraction d'une peine de prison de deux mois à un an.

La garde à vue : l'arbitraire le plus total

La garde à vue permet à la police de retenir dans ses locaux toute personne sans qu'elle soit inculpée d'un quelconque délit. Durant cette période, celui qui est arrêté est à la merci de la police. Aucun contact avec l'extérieur, aucune assistance de la part d'un avocat... la police fait ce qu'elle veut. C'est toujours durant la garde à vue que les aveux sont extorqués, le plus souvent par des méthodes expéditives qui n'ont rien de légal, mais qui, aux yeux des policiers, sont justifiées par leur efficacité.

La garde à vue est de vingt-quatre heures et peut être prolongée de vingt-quatre nouvelles heures sur autorisation du procureur de la République ou du juge d'instruction.

En matière d' « atteinte à la sûreté de l'Etat », la garde à vue peut être de six jours, et de quatre jours en ce qui concerne le trafic et l'usage de stupéfiants.

Ces pouvoirs exorbitants semblent cependant encore insuffisants à la police qui ne cesse de revendiquer des périodes plus longues de garde à vue.

dossier police...dossier police...

LE FRONT POPULAIRE et la POLICE

Le Programme commun pour la conservation de la police

Lorsque la Gauche arrive au pouvoir en juin 1936, il n'est pas question pour elle de toucher à la police. Quelques rares inspecteurs et commissaires, trop compromis avec les bandes fascistes qui pullulaient à l'époque sont écartés, mais rien de plus.

D'ailleurs, le ministre de l'Intérieur « socialiste » Roger Salengro menace les ouvriers de faire évacuer par les forces policières les usines occupées. Le gouvernement Blum se pose effectivement le problème d'une intervention massive de la police pour briser les grèves de 1936 et, s'il y renonce, c'est à la demande des patrons affolés. **« Les patrons et les propriétaires d'usine n'ont pas demandé qu'on usât de la force »**, déclarera plus tard Léon Blum. En fait, ils avaient explicitement demandé au gouvernement de « gauche » de ne rien faire qui puisse mettre le feu aux poudres.

En 1937, la situation étant moins explosive, la police peut être utilisée de nouveau et on la retrouve dans ses œuvres. Au mois de mars, elle intervient, à la demande du gouvernement de Front Populaire, pour réprimer une manifestation ouvrière antifasciste à Clichy. Il y a cinq morts, des dizaines de blessés du côté des manifestants ouvriers. La police n'avait pas changé de camp !

LES partis signataires du Programme commun ne prévoient nullement de transformer la police s'ils accédaient au gouvernement. Pourquoi le feraient-ils, puisqu'ils considèrent que, si elle est actuellement utilisée dans des tâches répressives, anti-ouvrières, ce n'est pas tant sa nature qui est en cause que la responsabilité de la majorité actuelle ? Ainsi, on peut lire dans le Programme commun de la Gauche, au chapitre consacré à la police : « *Le pouvoir actuel détourne la police de son rôle républicain d'auxiliaire de la justice. L'utilisant essentiellement comme instrument de répression, il suscite le désordre et les abus de toutes sortes* ».

Il suffirait donc que Mitterrand prenne la place de Giscard pour que la police, la police de Marcellin, la police de Poniatowski, « détournée », revienne dans le droit chemin, c'est-à-dire au service du peuple, « comme auxiliaire républicain de la justice ». De cette justice, soit dit en passant, qui elle non plus n'aura pas été changée, puisque le Programme commun prévoit même un renforcement du principe de l'inamovibilité des juges.

Certes, le Programme commun préconise une démocratisation du recrutement de la police et de sa formation. Mais, là encore, qu'est-ce que cela peut changer ? Aujourd'hui, le recrutement n'est-il pas le plus démocratique qui soit ? N'est-ce pas justement dans les couches les plus populaires que se recrutent actuellement gendarmes mobiles, CRS ou gardiens de la paix ? Paysans sans terre ou sans travail, travailleurs en chômage, étudiants souvent issus de milieux petits-bourgeois pour les officiers et sous-officiers ?

En fait, en garantissant qu'ils ne toucheront ni à la police — ni, d'ailleurs, à la justice ou à l'armée — les signataires du Programme commun indiquent la couleur. « *Changer la vie* », proclament-ils. Mais de quel changement s'agit-il, si l'on ne change ni les généraux, ni les juges, ni l'essentiel des patrons, ni la police ? En quoi le changement de l'étiquette de la matraque peut-il « changer la vie » des catégories laborieuses ?

GARANTIE DE LA CONTINUITE

De 1944 à 1954, il y eut vingt chefs de gouvernements différents. Des politiciens qui se prétendaient de gauche, tels les socialistes, comme des politiciens ouvertement de droite se sont succédé. Durant la même période, il n'y eut que deux directeurs des Renseignements généraux. Quant à la DST, elle garda le même chef. L'instabilité gouvernementale n'empêche pas la stabilité des polices. Les étiquettes politiques changent, l'Etat bourgeois subsiste, immuable. C'est ça la véritable continuité.

1944 - 1950

DES SOCIALISTES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

De 1944 à 1950, le ministère de l'Intérieur fut en permanence occupé par des « socialistes » de la SFIO : successivement Adrien Tixier, André Le Troquer, Edouard Depreux (plus tard fondateur du PSU), et, enfin, le célèbre Jules Moch.

Six années où ces hommes montrèrent que, dans le domaine de la police aussi, ils étaient d'excellents gérants des affaires de la bourgeoisie, et parfois même des initiateurs.

C'est d'abord sous le ministère d'Adrien Tixier que sont fondées les CRS, continuatrices en ligne directe des Groupes Mobiles de Réserve, fondés par le gouvernement de Vichy. Le nom change mais pas la fonction, celle d'une police consacrée exclusivement à la répression.

Mais c'est incontestablement Jules Moch qui manifestera le plus de « compétence » dans l'utilisation de ces troupes. Il participe personnellement aux opérations de maintien de l'ordre. Lors des grandes grèves de 1947 et 1948, c'est lui qui met la France en état de siège, mobilisant les 120.000 policiers et gendarmes dont il dispose pour occuper les usines et les puits de mine en grève, matraquant, blessant, assassinant de nombreux ouvriers. Les chiens contre les grévistes ? Jules Moch n'a pas attendu 1975 pour les utiliser.

Après 1950, les socialistes cessent d'occuper des postes de ministre de l'Intérieur. Mais c'est un des leurs, Bayot qui, comme préfet de Police de Paris, exercera ses talents contre le mouvement ouvrier et, en particulier, contre les militants du Parti Communiste de 1952 à 1954. A son actif : la mise en place du réseau Dides-Delarue, un commissaire fanatique de l'anticommunisme et un ancien membre des brigades spéciales de Vichy, l'arrestation de Jacques Duclos, le licenciement de tous les policiers communistes.

Oui, vraiment, en matière de police, le Parti Socialiste possède de sérieuses références.

Interview de Monatte (ex-secrétaire de la fédération des syndicats de police)

IL Y A AUJOURD'HUI 110.000 POLICIERS. QUE PENSEZ-VOUS DE CES EFFECTIFS ?

Ils sont nettement insuffisants, surtout au niveau des petites localités. Il y a un problème de répartition : trop de policiers sont immobilisés à des postes où ils ne sont pas vraiment nécessaires (comme certaines ambassades...). Je suis pour la constitution de petits groupes permettant une plus grande mobilité et donc une plus grande efficacité.

QUE PENSEZ-VOUS DU ROLE QUE L'ON FAIT JOUER A LA POLICE ET, EN PARTICULIER, DE SON INTERVENTION CONTRE LES TRAVAILLEURS ?

Cela nous pose un problème, mais c'est plus du ressort de la justice que de la police. Il s'agit en général d'applications inégales de la justice. Nous ne sommes que les exécutants. C'est une question de pouvoir politique.

QUELLE EST VOTRE POSITION DANS L'AFFAIRE DU PARISIEN LIBERE **?**

Nous sommes contre l'intervention de la police et nous l'avons dit.

MAIS, SI L'ON VOUS DEMANDE D'INTERVENIR, QUE FEREZ-VOUS ?

Bien sûr, nous interviendrons. Nous n'avons pas le choix, nous sommes obligés légalement.

QUELLE DIFFERENCE PEUT FAIRE UN OUVRIER QUE L'ON MATRAQUE ENTRE LA MATRAQUE D'UN FLIC NON SYNDIQUE ET CELLE D'UN FLIC SYNDIQUE QUI PROTESTE ?

Aucune, bien entendu. Mais il ne faut pas croire que toutes les interventions de la police lors de conflits du travail se passent mal. La plupart du temps, il y a moyen de négocier. Voyez à Chausson par exemple, il n'y a pas eu de bagarre (1).

CONSIDEREZ-VOUS QUE LA POLICE SOIT DEMOCRATIQUE ?

On l'utilise souvent de façon partisane. Mais il y a au moins des éléments démocratiques. D'ailleurs, la démocratie, c'est quoi ? C'est la V^e^ République. Tout n'est pas idéal dans notre profession, mais il en va de même pour les enseignants, les médecins...

ETES-VOUS POUR LE CONTROLE DE LA POPULATION SUR LA POLICE, POUR LE DROIT D'ENTRER DANS LES COMMISSARIATS ?

Absolument. Ce serait même une garantie.

PENSEZ-VOUS QUE, POUR AVOIR UNE POLICE PROPRE, IL SUFFISE DE LA PAYER DAVANTAGE COMME LE RECLAMENT CERTAINS DIRIGEANTS SYNDICALISTES ?

Non. Et la preuve, c'est que ce sont la plupart du temps les policiers les mieux payés qui sont impliqués dans des scandales. Ce qu'il faut, c'est exiger des garanties morales, une bonne mentalité à l'embauche et accorder une meilleure formation professionnelle.

QUE PENSEZ-VOUS DES BRUTALITES DE LA POLICE ?

Il faut distinguer les brutalités illégales, celles qui ne se justifient pas, que nous condamnons mais qui restent très exceptionnelles, et les bavures justifiées par une action de service. Dans l'affaire de Barbès ou du Thélème, par exemple, je ne peux rien reprocher aux policiers, je les comprends.

(1) Cette interview a été réalisée avant l'investissement de Chausson par les CRS.

CHAUSSON

Une semaine après la reprise

LES travailleurs de Chausson ont repris le travail en lutteurs, en combattants. La dernière assemblée des grévistes qui a décidé de la reprise s'est déroulée démocratiquement comme les précédentes. Un responsable du Comité de grève a ouvert la séance en proposant à la CGT de s'expliquer sur son appel à la reprise. La CGT a défendu son point de vue, la nécessité de reprendre le travail, sans fard, mais elle a laissé pendant deux heures les travailleurs donner leur avis. La plupart de ceux qui se sont exprimés étaient favorables à la poursuite de la lutte. La CGT les a laissés parler. Ce sont finalement les plus combatifs qui ont réclamé un vote. Il a eu lieu, à main levée et avec une majorité importante pour la reprise.

Le jour de la reprise, nous étions convoqués à Gennevilliers à 7 heures. Finalement, nous sommes rentrés tous ensemble à 9 h 30, après avoir écouté un meeting, avec des drapeaux rouges. Quelques-uns, qui avaient repris le travail les jours précédents, sont rentrés en même temps que nous pour montrer qu'ils se considéraient comme grévistes.

Des chefs se sont vu refuser la poignée de main par les travailleurs. Ils croyaient peut-être que les bonnes mines et les beaux sourires nous feraient oublier les chiens, les attaques de commandos et tout le reste.

A Asnières encore, nous avons décidé que le drapeau rouge resterait dans le restaurant d'entreprise, que ça plaise ou non aux jaunes qui viendront y manger. Pendant deux jours, il fallait encore présenter sa carte de grévistes pour avoir droit à un repas. Les chefs, surtout à Gennevilliers, ont préféré s'abstenir d'y aller.

Bien sûr, la direction essaye malgré tout de nous reprendre en main, en essayant de nous faire rester des heures en plus chaque jour. Un peu partout, il y a eu des débrayages à ce sujet. A la CV camionnette Peugeot, elle a reculé. A la RU, chaîne la plus dure de l'usine G, les ouvriers sortent une heure avant l'horaire et font les 40 heures, etc. A Chénard, la direction voudrait maintenir l'un des deux licenciements prévus. L'autre a été retiré car il reposait sur un faux témoignage d'un cadre : à l'heure où le délégué syndical était censé menacer les cadres, il était à un conseil prud'homal... Nous avons accompagné notre camarade sous menace de licenciement à son poste de travail. Nous avons manifesté dans toute l'usine en chantant **l'Internationale.** Nous avons été voir la maîtrise pour lui demander des comptes. Du coup, les cadres ont fait une grève pour obtenir le licenciement. Plusieurs d'entre eux se plaignent d'avoir reçu des pierres. Il faut dire que leur grève n'a en rien empêché la production de sortir.

En tout cas, le climat est bon chez Chausson, les travailleurs gardent la tête haute, les chefs piquent du nez et la direction a visiblement peur de trop mécontenter les ouvriers.

Deux travailleurs ASSASSINÉS !

DIMANCHE matin, à l'usine PCUK de Villers-Saint-Paul (Oise), qui fabrique des colorants, la sonnerie qui annonce les accidents graves a retenti à l'usine. Deux camarades sont morts. Ils travaillaient au bâtiment 126, où se fabriquent les résines polyester et glycérophtalique.

L'explosion a eu lieu à 7 h 30, au niveau de la cabine de contrôle de fabrication et du petit labo attenant. Nos deux camarades ont été brûlés sur toute la surface du corps. Les vêtements en flammes, ils ont réussi à quitter — par quel dernier sursaut d'énergie ? — le bâtiment. Ils ont été littéralement calcinés. Ils étaient méconnaissables. Une fin atroce !

Ils laissent cinq orphelins.

Ceux qui ont vu le bâtiment après le drame ont pu en prendre toute la mesure : tout était dévasté par le feu. Les carreaux avaient été soufflés. La nouvelle a rempli d'émotion tous les travailleurs de l'entreprise. Ce deuil nous frappe tous.

Une enquête est en cours.

Mais on n'a pas besoin d'elle pour savoir où chercher les responsabilités.

Qui a négligé de faire installer dans le bâtiment 126 ne serait-ce que des douches de sécurité et des couvertures antifeu ? La direction.

Qui renvoie toujours à plus tard les améliorations importantes, urgentes, concernant les conditions de travail, régulièrement inscrites dans les comptes rendus du CHS ? La direction.

Qui attend le mois de septembre pour doubler le poste de nuit de la station d'épuration (32 ter), alors qu'un camarade a failli y mourir asphyxié il y a plusieurs mois ? La direction.

Nos camarades ont refusé de reprendre le travail au bâtiment 126 tant que les conditions de sécurité, toutes les conditions de sécurité ne seront pas remplies. Ils ont raison.

Nous ne pouvons plus rien pour nos camarades. Mais nous pouvons empêcher qu'il y ait d'autres morts. Il faut mettre fin à l'insécurité chez PCUK.

BESANÇON : Grève des élèves - infirmières

Les élèves infirmières de Besançon sont en grève depuis le jeudi 3 juillet.

Comme à Belfort, c'est le problème des stages à plein temps qui est à l'origine de la grève. En effet, en dehors de celles qui ont passé un contrat avec l'hôpital (et elles sont très peu), elles doivent travailler 40 heures par semaine sans aucune rémunération ! De plus, elles n'ont droit qu'à quinze demi-journées (60 heures) de congé maladie pour 28 mois d'étude, et pas de congés de maternité !

Mardi 8 juillet, elles ont défilé à plus de 70 en blouse blanche et sont allées occuper le siège de l'ADAS qui est censé s'occuper de leurs problèmes. Ce fut un succès, elles ont obtenu une entrevue avec une représentante de Simone Veil pour le mercredi 16 à Paris. En attendant le résultat de cette entrevue, elles continuent la grève et sont bien décidées à ne pas reprendre sans avoir obtenu la satisfaction de leurs revendications.

Onze cas de tuberculose à l'hôpital ÉDOUARD-HERRIOT (Lyon)

Au pavillon N, pavillon d'urgence, onze cas de tuberculose ont été récemment détectés parmi le personnel soignant, certaines personnes étant gravement atteintes. On pense qu'elles ont été contaminées par un malade qui avait été hospitalisé dans ce pavillon peu de temps auparavant et n'avait pas été isolé, bien qu'étant contagieux. Sa vaisselle n'avait pas non plus été lavée et désinfectée à part et il est possible que d'autres malades, qui ont depuis quitté l'hôpital, aient été eux aussi contaminés.

Quant au personnel hospitalier, qui est en contact tous les jours avec des malades contagieux et dont l'état de santé devrait être suivi de près, il doit se contenter de visites médicales plus que sommaires, et encore... puisque certains hospitaliers restent parfois deux ou trois ans sans passer de visite ! Devant un tel « je m'en foutisme » de la part de l'administration, on pourrait se demander si l'hôpital n'est pas à la recherche de clients. On ne peut pourtant pas dire qu'il en manque...

Correspondant LO

Un P.-D.G. condamné...

M. Doux avait fait parler de lui, l'an dernier, comme patron de combat des abattoirs de Pedernec, à l'occasion de la longue grève qui l'avait opposé aux travailleurs de son entreprise.

Dur avec ses employés, M. Doux l'est aussi avec les clients puisqu'il vient d'être condamné par le tribunal de Rennes pour avoir fait recongeler plus de 27 000 dindes qui avaient été décongelées, ce qui compromet les conditions de leur conservation.

Décidément, M. Doux a tendance à prendre tout le monde pour des dindons.

RACISME A CREUSOT-LOIRE (Le Marais-St-Étienne)

A la fin juin, un travailleur immigré s'était rendu au service des domaines de l'usine Creusot-Loire pour voir où en était sa demande d'appartement.

Il se fit éjecter du bureau par le raciste Fournial qui s'occupe de cette tâche et qui a une triste réputation auprès de tous les travailleurs, particulièrement les immigrés. En effet, plusieurs fois, des travailleurs étrangers virent ajourner leurs dossiers de demande d'appartement.

Cet individu, non seulement agressa notre camarade, mais en plus, alla se plaindre à la direction comme quoi il aurait été agressé et déposa ensuite une plainte en justice.

La direction s'empressa d'infliger une mise à pied de quatre jours au travailleur immigré.

Une pétition fut lancée sur l'usine exigeant la levée des sanctions. En très peu de temps, plusieurs centaines de signatures furent recueillies. Et la direction a en partie reculé. Bien que les sanctions soient toujours maintenues, elle est prête à payer au travailleur son mois complet mais celui-ci devra récupérer à la rentrée en heures supplémentaires. Elle lui propose aussi un appartement. **Correspondant LO.**

en lutte

MERCREDI 9 JUILLET

LE PARISIEN LIBERE : la grève continue.

LANVIN : les ouvrières de la maison de haute couture ont cessé le travail ce jour pour une revalorisation de leurs salaires.

LES CABLES DE LYON - Clichy : la grève continue toujours. Les grévistes demandent 300 F pour tous, 1.000 F de prime de vacances supprimée il y a deux ans et le paiement des jours de grève. Ils soulignent que les salaires de l'entreprise sont inférieurs de 700 F à ceux de chez Renault et de 300 à 400 F à ceux de chez Chausson.

JEUDI 10 JUILLET

CAREL ET FOUCHE - Le Mans : de nouvelles négociations ont débuté ce jour entre la direction de l'entreprise et les syndicats pour trouver une solution au conflit en cours depuis dix semaines.

LANVIN : les ouvrières ont occupé la boutique de la rue du faubourg-Saint-Honoré.

SICCNA (SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE CONSTRUCTIONS NAVALES DE SAINT-MALO) : les 450 ouvriers continuent d'occuper l'usine depuis le 24 juin dernier pour protester contre la décision de fermeture temporaire de l'entreprise, qui a déposé son bilan au mois de mars dernier.

VENDREDI 11 JUILLET

CPIO (COMPAGNIE DES PRODUITS INDUSTRIELS DE L'OUEST) - Nantes : le personnel de cette filiale de la Régie Renault, en grève depuis une quinzaine de jours pour le retour aux 40 heures et une prime uniforme de 130 F, a décidé de reprendre le travail, ces revendications ayant été satisfaites. Le personnel en grève recevra en outre une prime de 500 F.

COMPAGNIE DES WAGONS-LITS : le personnel de la restauration ferroviaire de Paris-Montparnasse, en grève depuis 43 jours, a décidé de poursuivre la grève les propositions de la direction étant insuffisantes.

SOCIETE CHIMIQUE ROUTIERE ET D'ENTREPRISE GENERALE : quatre membres de la direction ont été séquestrés par le personnel en grève pendant une journée et libérés sur intervention des responsables départementaux de la CGT. 99 % du personnel est en grève depuis le 1er juillet pour la réduction du temps de travail sans perte de salaire, la rémunération intégrale en cas de maladie, l'augmentation des primes de panier et d'éloignement.

MARDI 15 JUILLET

APO : la police a évacué dans la matinée l'entreprise occupée depuis le milieu du mois de juin à Noisy-le-Sec. Les 110 ouvriers métallurgistes réclamaient des garanties de salaire et d'emploi.

cinéma

de P. Fleishmann

La faille est la transposition fidèle à l'écran d'un roman de l'auteur grec A. Saramakis. Cette « faille », que recherche le héros tout au long du film, c'est celle du filet policier dans lequel il est pris. Car le héros n'est autre qu'un prisonnier politique dans la Grèce des colonels, un opposant (on ne sait de quel parti) arrêté à la suite d'un rendez-vous dans un café. Pour tenter de retrouver le réseau dont il fait partie, la police va, au cours d'un déplacement du prisonnier, mettre à sa portée des occasions de s'évader, pensant qu'il reprendra alors contact avec ses camarades.

Les occasions d'évasion prévues font partie d'un plan, que les policiers chargés d'accompagner le détenu ignorent eux-mêmes. Il s'établit entre les policiers et le prisonnier un lien de connivence. C'est alors à deux qu'ils cherchent à échapper au filet policier. Mais ce sera l'échec. Car le système policier a tenu compte de tous les imprévus, y compris les sentiments et les réticences du policier chargé d'accomplir ses tâches.

Mais le film ne se veut pas une simple histoire policière. Il vise, en en montrant un aspect répugnant, à dénoncer le régime des colonels, et même les régimes policiers en général. A ce titre seul, d'ailleurs, il vaut d'être vu. Mais il comporte bien des longueurs. Et, surtout, le choix de l'auteur est de s'attarder sur un duel entre un homme et la police, et sur cet aspect seulement. Et c'est ce qui fait que, quelles que soient les intentions des auteurs, le film se réduit finalement à une histoire policière plutôt longuette et parfois invraisemblable. Au nom de quoi lutte le prisonnier ? Quelles sont ses idées, son parti ? On l'ignorera jusqu'au bout.

Sans doute, c'est le choix de P. Fleishmann de ne pas vouloir traiter cet aspect des choses : mais la lutte d'un prisonnier politique contre la police n'est pas désincarnée. Et la police l'est encore moins, car elle est à la fois le produit et le rempart d'une société donnée, elle est à son image. Et c'est ce qui donne tout son sens à la répression. C'est justement ce que P. Fleishmann semble ou veut ignorer. Et c'est ce qui ôte toute substance aux héros de son film. Là où on attendait un témoignage contre un régime, on ne trouve qu'une histoire policière qui, somme toute, en tant que telle, est assez mal racontée, et ne démontre rien.

André FRYS.

En novembre 1973, dans la Grèce des colonels : une répression policière à l'image de toute une société.

livres

JE T'AIME de Michel Meignant

CE que Michel Meignant raconte dans son livre, présenté comme une conversation avec deux de ses étudiants de Vincennes, c'est l'itinéraire qui l'a conduit à la sexologie (et à la notoriété, puisqu'il est maintenant connu du grand public d'une part pour sa participation aux émissions de Ménie Grégoire sur RTL, et d'autre part pour un reportage à scandale publié il y a quelques mois par le Nouvel Observateur *sur les cours qu'il fait à l'université de Vincennes).*

Toute sa vie, explique-t-il dans cette autobiographie sexuelle, a été influencée par les problèmes affectifs de son enfance. Ce sont ces problèmes qui l'ont amené à ne pas quitter, durant toute la fin de ses études médicales, un service de pédiatrie où il pouvait échanger avec ses petits malades l'affection dont il se plaint d'avoir manqué durant sa propre enfance. (C'est cette première vocation qui le conduisit à consacrer trois années au dépistage d'une malformation congénitale, la phénylcétonurie, dépistage qui permet d'en éviter les conséquences, et dont il se fit le champion en France.)

Et c'est finalement aussi parce qu'il avait des problèmes sexuels, raconte-t-il, qu'il s'est intéressé à la sexologie. C'est d'ailleurs au travers de sa propre expérience qu'il traite de la question dans son livre. Ce qui évite l'hypocrisie des gens affirmant des principes n'ayant rien à voir avec leur propre comportement et ce qui nous vaut un livre où tous les problèmes sont abordés franchement, et sans fausse pudeur. Mais ce qui nous vaut aussi, sans qu'aucun détail ne soit oublié, le récit de ses premiers émois en la matière, de ses masturbations, de son dépucelage par une professionnelle, et de ses difficultés avec sa femme. Après tant de complaisance, ce n'est pas Je t'aime... *mais* Je m'aime... *que ce livre aurait dû s'intituler !*

Reste le côté prétendument scientifique du livre. Et là — mais ce n'est pas étonnant — Michel Meignant tombe dans le travers de tous ces sexologues qui oublient que la vie sexuelle est déterminée par l'environnement social, est conditionnée par toute la société qui nous entoure, et qui cherchent, en examinant loupe en main (et ce n'est même pas toujours une image !) un couple en train de faire l'amour, ou en mesurant le rythme cardiaque ou respiratoire des partenaires, voire le degré d'érection de l'homme, ou de lubrification de la femme, à trouver l'explication des problèmes sexuels des gens.

Cela amène Meignant à affirmer qu'il est tout à fait normal d'avoir des fantasmes sadiques (le tout étant, d'après lui, de ne pas se culpabiliser), à revendiquer le droit au « sacrement » du mariage pour les homosexuels, à se faire le chantre du vibro-masseur, qu'on nous présente presque comme la plus noble conquête de l'homme... et de la femme, et à nous vanter les mérites de telle ou telle gelée à la groseille, destinée à donner plus de goût, si l'on ose dire, aux rapports sexuels.

Michel Meignant le dit lui-même : on vient à la sexologie parce qu'on a des problèmes sexuels, comme d'autres viennent à la psychiatrie parce qu'ils sont un peu dérangés. Son livre aura au moins le mérite de montrer à tous ceux qui ont des problèmes de cet ordre qu'ils ne sont pas seuls !

André ROUSSEL

Je t'aime..., livre rouge de la sexologie humaniste, du docteur Michel Meignant - Ed. Buchet-Chastel - Prix : 40 F.

UN ETE SANS OISEAUX de Han Suyin

CE livre porte en sous-titre **La Chine : autobiographie, histoire** et il rapporte effectivement dix années de la vie de Han Suyin et dix années d'histoire de la Chine de 1938 à 1948, il fait partie d'une série autobiographique.

Han Suyin, nationaliste convaincue et conséquente, à la fois médecin et écrivain, est l'auteur d'une biographie de Mao Tsé-Toung dont la première partie a été publiée en 1972 sous le titre **Le déluge du matin.** Elle ne cache pas son admiration pour Mao et sa foi dans la Chine nouvelle. Pourtant, Han Suyin, de père chinois et de mère belge est partie de loin, mariée à un officier de l'armée de Tchang Kaï Chek, elle a vécu dans l'entourage de Tchang jusqu'en 1942 et c'est de ce côté qu'elle a connu la guerre sino-japonaise et la lutte contre les communistes chinois.

Dans **Un été sans oiseaux,** Han Suyin raconte précisément comment elle en est venue à admirer les hommes de Mao et à sympathiser avec leur cause. Cette partie de son récit se confond avec l'évocation précise des milieux gouvernementaux de Tchang, la description de la société féodale, des sociétés secrètes fascisantes dont le mari de Han Suyin faisait partie, de l'incroyable corruption qui régnait alors en Chine et de la non moins incroyable misère du peuple chinois. Han Suyin a beau avoir fait des études de médecine à Bruxelles et être une jeune femme cultivée de la bonne société, elle a beau être une nationaliste ardente qui veut servir son pays, elle n'en connaît pas moins le sort traditionnel de la femme chinoise, esclave de son mari, battue comme plâtre, prisonnière à vie. Ces pages constituent véritablement un témoignage sur la situation de la femme et du peuple chinois en 1940. Elles ont valeur de document.

Malheureusement, le récit de Han Suyin qui suit sa propre biographie, s'écarte un temps de la Chine et nous conduit à Londres où son mari est nommé attaché d'ambassade, et cette deuxième partie du livre est totalement dépourvue d'intérêt.

Un récit à lire cependant, pour ce qu'il apprend sur la Chine de Tchang.

Françoise BANIAN.

(Photo Roger Viollet.)

télévision

sélection de la semaine

DIMANCHE 20 JUILLET

TF1 - 20 h 35 - Film : **Bus stop,** de Joshua Logan, avec Marilyn Monroe. Un jeune cow-boy arrive en ville et tombe amoureux d'une entraîneuse de bar...

TF1 - 22 h 55 - Bienvenue à Mezz Mezzrow. En hommage à Mezz Mezzrow, musicien de jazz, mort il y a trois ans.

MARDI 22 JUILLET

TF1 - 20 h 35 - Les animaux du monde : **Etranges créatures.** Dans cette émission, on a voulu présenter les animaux à l'allure étrange, entre autres les kangourous boxeurs, les écureuils parachutistes, ainsi que le fameux ornithorynque...

ANTENNE 2 - 20 h 35 - Les dossiers de l'écran, film : **L'extase et l'agonie,** de Carol Reed, avec Charlton Heston. Film historique relatant un épisode de la vie du peintre et sculpteur Michel-Ange.
Débat : Michel-Ange.

MERCREDI 23 JUILLET

TF1 - 22 h 55 - **Les scientifiques répondent :** « Qu'est-ce que le comportement ? ». Le comportement est essentiellement étudié dans cette émission à travers l'observation et l'expérimentation sur les rats dans les services du professeur Soulairac.

FR3 - 20 h 25 - Film : **Gueule d'amour,** de Jean Gremillon, avec Jean Gabin... Un film mélodramatique de 1937.

JEUDI 24 JUILLET

FR3 - 20 h 25 - Film : **Un soir... un train,** d'André Delvaux, avec Anouk Aimée, Yves Montand. Au cours d'un voyage en train, un couple bascule dans un univers fantastique...

TF1 - 21 h 30 - Satellite : au sommaire de ce magazine sont prévus des séquences sur le théâtre en France, sur l'exploration de l'Etna.

VENDREDI 25 JUILLET

TF1 - 20 h 35 - L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau : Les coraux.

FR3 - 21 h 15 - **Les dossiers noirs :** « Edgar J. Hoover et le FBI ». Portrait de celui qui fut le grand patron du FBI, la police certainement la plus outillée, la plus riche et la plus efficace du monde.

Un lecteur nous écrit

DES JEUX EDUCATIFS !

Un lecteur nous écrit, et nous fait parvenir les photos ci-dessous :

Voilà ce que nos gosses peuvent acheter dans n'importe quel bazar ! Ces boîtes contiennent des petits personnages en plastique marchant au pas de l'oie et portant drapeau à croix gammée, d'autres font le salut hitlérien.

Dans la même série on trouve pêle-mêle, sous prétexte historique : les paras, Staline et la révolution russe, les hommes-grenouille (?), Mao, les chars lance-missiles et les marins italiens !

Apprêtons-nous à voir bientôt les croix gammées décorer les tee-shirt et, qui sait, pour Noël aurons-nous peut-être des chambres à gaz et des fours crématoires à construire en mini-kit !

S.L. Paris

En effet. Et pourquoi pas le coup d'Etat et les massacres de Pinochet, en miniature et en plastique, pour l'éducation des enfants ?

mots croisés

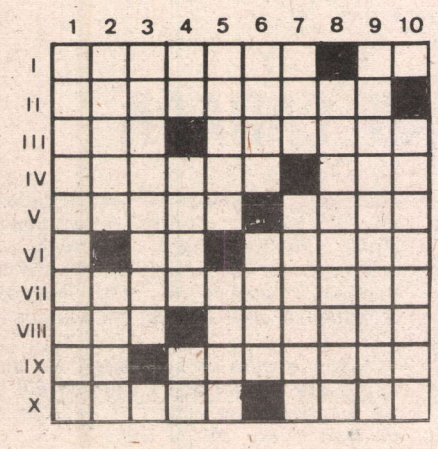

HORIZONTALEMENT. — I. N'aura pas d'ennuis avec l'adjudant de quartier - Babille dans un petit lit. — II. Changerai. — III. Abject - Décréta. — IV. Touchent les oreilles - Ensemble des biens apportés en mariage, parfois détournée, ici retournée. — V. Donne un coup de langue - Note. — VI. Fait se retourner - Couleur. — VII. Découpas. — VIII. Chargé, parfois pour avoir perdu quelque chose - Fuites en masses. — IX. Alternative - Telle la biche aux abois. — X. Fruit - Ne devrait donc pas sentir le moisi.

VERTICALEMENT. — 1. Un tour. — 2. Fait un détour pour ne pas rencontrer - Supplice. — 3. Aime faire des folies. — 4. Saint retourné - C'est bon... - Article étranger. — 5. A plus d'un tour dans son sac - A un chapeau rond. — 6. Place - Marque des points avec ses poings. — 7. Unité retournée - Reprit le dialogue. — 8. Toucher un but. — 9. Entendre tout à l'envers - Perdu dans le désordre. — 10. Envoyée.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	M	E	C	A	N	I	Q	U	E
II	I	N	E	S	■	N	U	E	S
III	M	A	R	S	O	U	I	N	S
IV	E	T	E	I	N	T	■	P	A
V	■	■	S	E	T	I	F	■	Y
VI	E	R	■	T	■	L	I	M	A
VII	D	E	N	T	I	E	R	■	G
VIII	E	V	I	E	R	■	M	I	E
IX	C	A	D	E	N	C	E	E	S

RÉCONCILIATION entre la Guinée de Sékou Touré et la France de Giscard

APRES dix ans de rupture, la Guinée et la France viennent de rétablir leurs relations diplomatiques. Et ce règlement entraîne la libération d'un certain nombre de ressortissants français emprisonnés en Guinée depuis 1965.

Si les relations diplomatiques n'ont été rompues qu'en 1965, c'est en fait depuis 1958, depuis l'accession de la Guinée à l'indépendance nationale, que l'impérialisme français a pris ses distances à l'égard de la Guinée. Cette ancienne colonie française était en effet la seule en Afrique qui, en 1958, avait voté Non au référendum de De Gaulle, instituant « la Communauté française », éphémère forme de transition entre les relations coloniales ouvertes et l'indépendance.

Tirant la conclusion de sa défaite en Algérie, l'impérialisme français avait décidé, par la voix de De Gaulle, d'octroyer l'indépendance à la plupart de ses colonies africaines. Le gouvernement français a mis en place et les hommes et les structures nécessaires pour sauvegarder son emprise politique et économique sur ses anciennes colonies, par-delà l'indépendance juridique de ces dernières.

La Guinée a été le seul grain de sable dans le mécanisme bien huilé de la décolonisation. Le fait d'avoir fait voter Non au référendum et d'avoir réussi, a d'ailleurs valu au dirigeant de la Guinée, Sekou Touré, une auréole d'anti-impérialisme pendant longtemps.

L' « anti-impérialisme » de Sekou Touré n'allait pourtant pas bien loin. Mais le simple fait d'avoir refusé de suivre la procédure prévue pour l'accession à l'indépendance a valu à la Guinée l'hostilité violente de De Gaulle, qui chercha à isoler, à soumettre à un blocus politique et économique son ancienne colonie récalcitrante... Sans succès. Finalement, la France est obligée aujourd'hui de reconnaître son échec.

Le seul résultat tangible de l'attitude de l'impérialisme français a été finalement de se retrouver évincé au profit en particulier de l'impérialisme américain. Alors, la voix du réalisme a fini par parler.

G.K.

non aux manoeuvres du colonialisme FRANCAIS aux COMORES

LE 10 juillet, à la suite de la décision de l'Assemblée régionale comorienne de s'ériger en Assemblée nationale et de proclamer l'indépendance de l'archipel des Comores, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Olivier Stirn, précisait la position adoptée par le gouvernement français. Celui-ci reconnaissait le fait accompli de l'indépendance en ce qui concerne les trois îles des Grandes Comores, d'Anjouan et de Moheli. Mais en ce qui concerne l'île de Mayotte, où le référendum de décembre avait donné une majorité de 65 pour cent en faveur du maintien des liens avec la France, Olivier Stirn a déclaré : « Nous appliquerons la loi française dans l'île qui l'a choisie ». *Et, alors que le 14 juillet n'a pas été célébré dans les trois premières îles, il l'a été particulièrement à Mayotte.*

Ainsi, la position du gouvernement français est claire. Il saisit l'occasion fournie par les résultats du référendum et par l'attitude du Mouvement Populaire Mahorais (le parti de Mayotte qui a fait campagne contre l'indépendance) pour maintenir sa présence aux Comores, avec l'intention, selon les dirigeants comoriens, d'installer une base militaire à Mayotte.

En tout cas, le colonialisme français garde tous ses moyens d'action aux Comores. Au lendemain de la proclamation de l'indépendance, une force d'intervention d'un millier de gendarmes et CRS a été envoyée à Moroni, capitale du nouvel Etat indépendant. Selon Olivier Stirn, il s'agit, maintenant que ces forces sont là, d'ouvrir des négociations avec les dirigeants comoriens sur les « transferts de compétence », c'est-à-dire sur le retrait des troupes. En attendant, et tant que dureront ces négociations, les militaires français resteront sur place et constitueront un moyen de pression contre les dirigeants comoriens pour prévenir toute tentative d'intervention de leur part à Mayotte, et surtout pour les empêcher de prendre des décisions trop préjudiciables aux intérêts français.

Les troupes françaises doivent être retirées immédiatement des Comores. Non aux manœuvres du colonialisme français !

A.F.

DEUX MORTS DANS UN FOYER D'IMMIGRÉS

Le foyer Sonacotra de Villejuif où ont eu lieu les bagarres entre Maliens et Nord-Africains qui ont fait deux morts. (Ph. Lebrun-Fotolib)

OU SONT LES RESPONSABLES?

DEUX morts et plusieurs dizaines de blessés : voilà le résultat de la violente bagarre qui avait opposé les communautés malienne et nord-africaine d'un foyer pour travailleurs émigrés de Villejuif.

Même les milieux officiels n'osent pas trop insister sur l'hostilité entre les deux communautés pour expliquer cette bagarre tragique, tant il est patent que ce qui est en cause, c'est la condition de vie dans les foyers de travailleurs émigrés.

Pour les bourgeois, les travailleurs émigrés, c'est du bétail à produire, qu'on peut parquer dans des conditions invraisemblables au XX^e siècle, entassés, dans les pires conditions d'hygiène. Même lorsque — bien rarement — les conditions sanitaires sont à peu près acceptables, le simple fait d'entasser des centaines d'hommes, travaillant à des horaires différents, dans le bruit et le va-et-vient continuel qu'un tel état de chose implique, entraîne nécessairement une telle tension des nerfs que ce qui est étonnant, c'est que les altercations et les bagarres ne soient pas plus violentes qu'elles ne le sont.

Que ces explosions d'énervement, de tensions, se concrétisent autour d'oppositions nationales ou entre communautés, rien d'étonnant. L'administration le sait d'ailleurs tellement bien, qu'elle compte dessus. Elle pousse à la création de foyers multi-nationaux dans le but, parfois ouvertement reconnu, de diviser les habitants d'un foyer.

Alors, la police peut s'occuper de tenter de découvrir celui ou ceux qui avaient donné les coups de couteaux meurtriers. Ce ne sont pas ceux-là qui sont coupables. Le coupable, c'est l'administration et, au-delà, c'est ce système pourri pour lequel les hommes, les travailleurs, ne méritent pas plus d'égard que les bêtes de somme.

Giscard et la famille : travail, famille, patrie ?

SELON Giscard d'Estaing, et si l'on en croit ses déclarations du 14 juillet, « l'avenir de la société et le bonheur des Français dépendent du maintien de la cellule familiale », **car la famille est** « un rouage essentiel de l'organisation sociale ». **Voilà pourquoi en septembre, le gouvernement présentera un projet global sur la question.**

Quel sera la substance de ce projet ? On n'en sait rien pour le moment. Tout ce qu'on sait c'est que, interrogé sur le problème de la hausse des prix, il a déclaré que celle-ci n'est qu' « un aspect limité des choses qui font partie intégrante du problème de la famille » ! **Selon lui, grâce à la revalorisation des allocations familiales, le pouvoir d'achat des familles a progressé cette année. Le vrai problème, selon Giscard, c'est donc** « la condition de la famille dans le monde moderne » !

Voilà qui annonce la couleur. Selon les habitudes gouvernementales, il s'agit de lâcher peu de choses, mais de les entourer de beaucoup de baratin. Et, au fond, le discours du 14 juillet de Giscard, plus que l'annonce des mesures concrètes, était le prétexte pour prononcer le mot « famille », à l'intention d'un certain électorat réactionnaire, choqué par les lois sur l'avortement et la contraception, et auprès duquel « travail, famille, patrie » avait du bon.

A.F.

CONCORDE AU CANADA

D'après le quotidien canadien The Montreal Star, *Concorde pourrait être l'attraction principale des cérémonies d'inauguration du nouvel aérodrome de Montréal, du 2 au 5 octobre prochains.*

Cela ne signifie pas, pourtant, que Concorde ait obtenu de pouvoir survoler le Canada à vitesse supersonique, ceci restant interdit à tous les avions civils (mais pas aux militaires, bien sûr).

Mais rien n'empêche un avion capable de voler à des vitesses supersoniques d'aller plus lentement... en dehors du fait qu'à ces vitesses-là, la consommation de Concorde le rend incapable d'accomplir des vols de longue distance !

Allons, encore un petit effort. On nous apprendra bientôt que Concorde est enfin autorisé à se rendre à l'aérodrome de New York... par la route !